

Nécropoles romaines sur territoire fribourgeois

Autor(en): **Schwab, Hanni**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht**

Band (Jahr): - **(1983)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROPOLES ROMAINES SUR TERRITOIRE FRIBOURGEOIS

Hanni Schwab

Introduction

Les nécropoles romaines connues sont encore très peu nombreuses sur territoire fribourgeois.

En 1919, une tombe à incinération fut découverte dans un champ en bordure de la Glâne, près de la ferme de la Battiaz¹, et en 1941, une tombe à inhumation a été trouvée à l'ouest de la ferme de la Gottala à Arconciel². Ces deux tombes, richement dotées de vases ont attiré l'attention des chercheurs qui ont fait parvenir les vases au Musée d'art et d'histoire à Fribourg. Mais, très souvent, les tombes romaines de nos régions sont pauvres. Nous en avons fait l'expérience en 1965 à Chiètres dans le district du Lac³, en Gruyère, à Marsens / La Pierre en 1965⁴, et à Marsens / Châtelard en 1980⁵, à Bulle / Vaucens⁶ en 1968, à Gumefens / Pra-Perrey en 1979 et 1980⁷, et à Morens, près de l'église en 1969⁸.

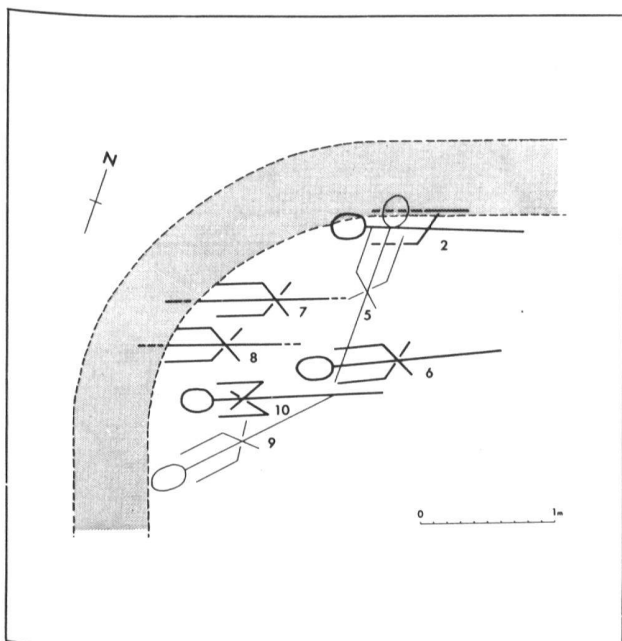


Fig. 1 Morens. Plan des tombes

A Morens, la situation stratigraphique ne laissait aucun doute quant au caractère romain de la nécropole. Cinq tombes (2, 6, 7, 8, 10) se trouvaient sous une couche de destruction à débris romains (fig. 1), sans renfermer dans leur remplissage des vestiges romains, tandis que dans le remplissage de deux tombes (5, 9) qui, en partie, avaient dérangé les autres tombes, il y avait beaucoup de débris romains. Pour les excaver, on avait traversé la couche de destruction romaine qui n'existait pas encore au moment de la mise en tombe des cinq premières sépultures.

Les tombes étaient sans mobilier funéraire. Les morts ne portaient ni objets de parure, ni armes. Seule la tombe 6 renfermait, à côté de la jambe gauche, le tesson d'une écuelle à pâte grise et à bord rentrant pouvant être daté des deux premiers siècles après J.-C. On avait donc posé intentionnellement un fragment de vase comme *pars pro toto* (fig. 2). Ce même fait a été constaté dans une tombe à Chiètres et à Vaucens et plusieurs fois dans la nécropole de Marsens / La Pierre, où l'excavation des tombes s'est faite systématiquement et minutieusement.

Une riche nécropole romaine a été découverte et fouillée méthodiquement dans le cadre de la restauration de l'église Notre-Dame-de-Compassion à Domdidier⁹. Les tombes les plus anciennes, datant du I^{er} et du début du II^e siècle, étaient à incinération. Les restes de l'incinération renfermant en général un grand nombre de fragments de poterie romaine ont été déposés par deux fois dans un trou en pleine terre, dans deux autres cas dans une urne en verre et dans un autre cas dans une urne en terre cuite. Les urnes en verre ont déjà été étudiées et présentées dans un article par Jenny Engel¹⁰. On a même découvert la place à incinération de cette nécropole, et sur cette «*ustrina*» avait été érigée l'abside nord d'un mausolée romain. Ce monument était accompagné de tombes à inhumation datant soit de la fin du II^e soit du III^e siècle.

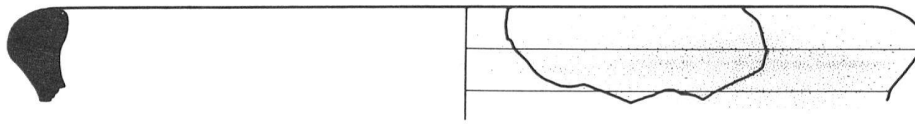


Fig. 2 Morens. Bord d'écuelle (1:2)

Dans une de ces tombes, orientée nord-sud, on avait déposé sur la droite du crâne une cruche en terre cuite rouge et une jolie coupe en verre bleuâtre ¹¹. Le rapport des fouilles, rédigé par le directeur des fouilles, Philippe Jaton, sera publié dans la série « Archéologie Fribourgeoise » ¹².

Arconciel (Sarine)

La Gottala

CN 1205, 575 130/176 740

En 1941, deux ouvriers chargés d'extraire du gravier dans un champ à l'ouest de la ferme de la

Gottala, découvrirent un squelette couché sur le dos ¹³. Le bras gauche était allongé le long du corps, l'avant-bras droit replié sur le corps. Dans la main droite il tenait une petite écuelle en étain de forme romaine (fig. 3 a) et à côté du crâne avait été placée une bouteille en terre cuite rouge à enduit rouge-brun, datant du III^e siècle après J.-C. (fig. 3 b) ainsi que trois clous en fer (fig. 3 c).

L'extraction de gravier n'a pas été poursuivie, mais sans doute d'autres tombes doivent se trouver à cet emplacement situé à côté d'un champ appelé « Mura » qui fait supposer l'existence d'une villa romaine.

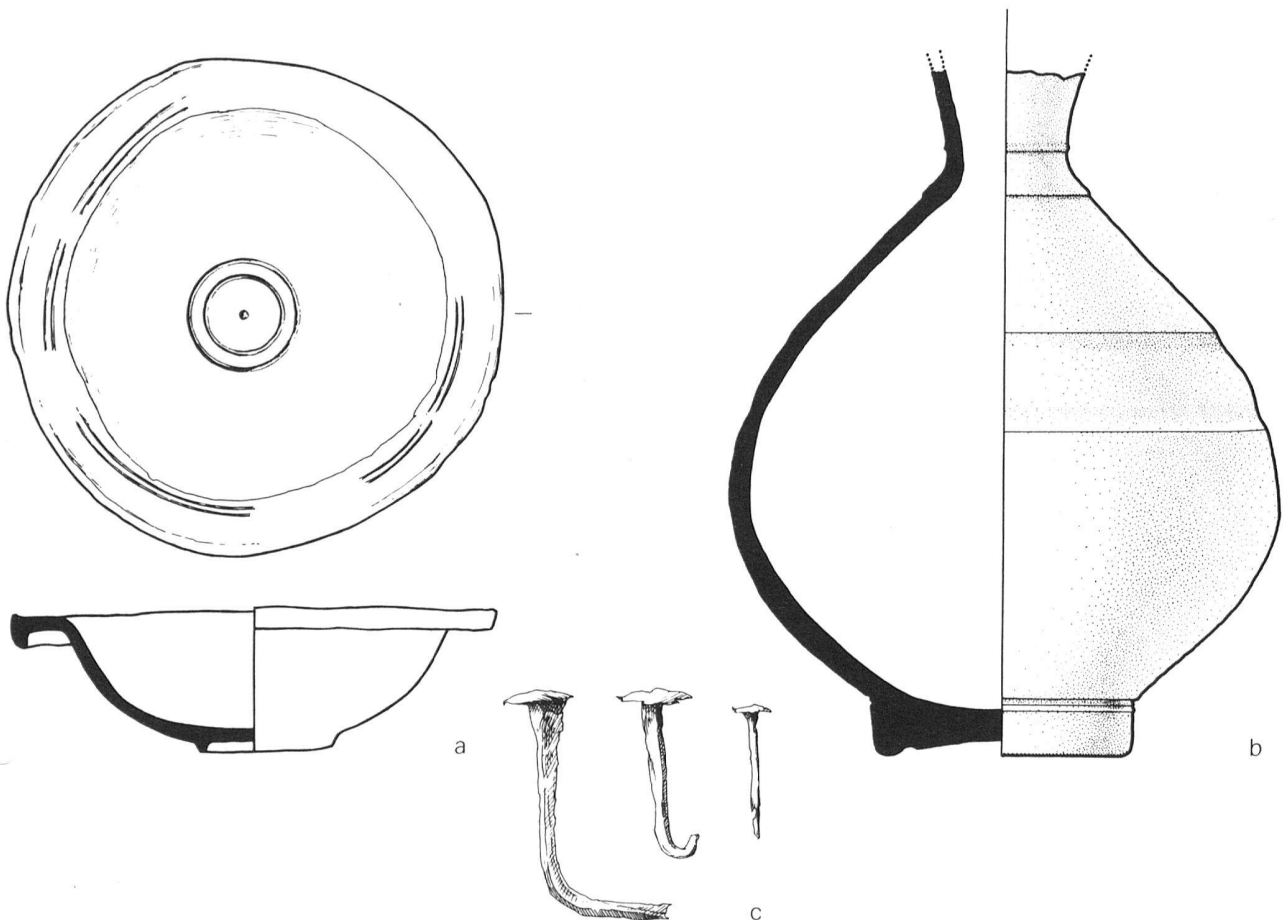


Fig. 3 Arconciel. a) écuelle étain b) cruche c) clous (1:2)

Villaz-St-Pierre (Glâne)
 Grange-la-Battiaz ¹⁴
 CN 1204, 564 115 / 174 420
 (approximativement)

En 1919, en labourant un champ situé à proximité de la Glâne, on découvrit une tombe à incinération. Elle renfermait cinq vases en terre cuite, une cru-

che rouge (fig. 4a), une urne à engobe rouge avec un décor à la barbotine, représentant deux cerfs (fig. 4b), une grande assiette rouge (fig. 4c), une

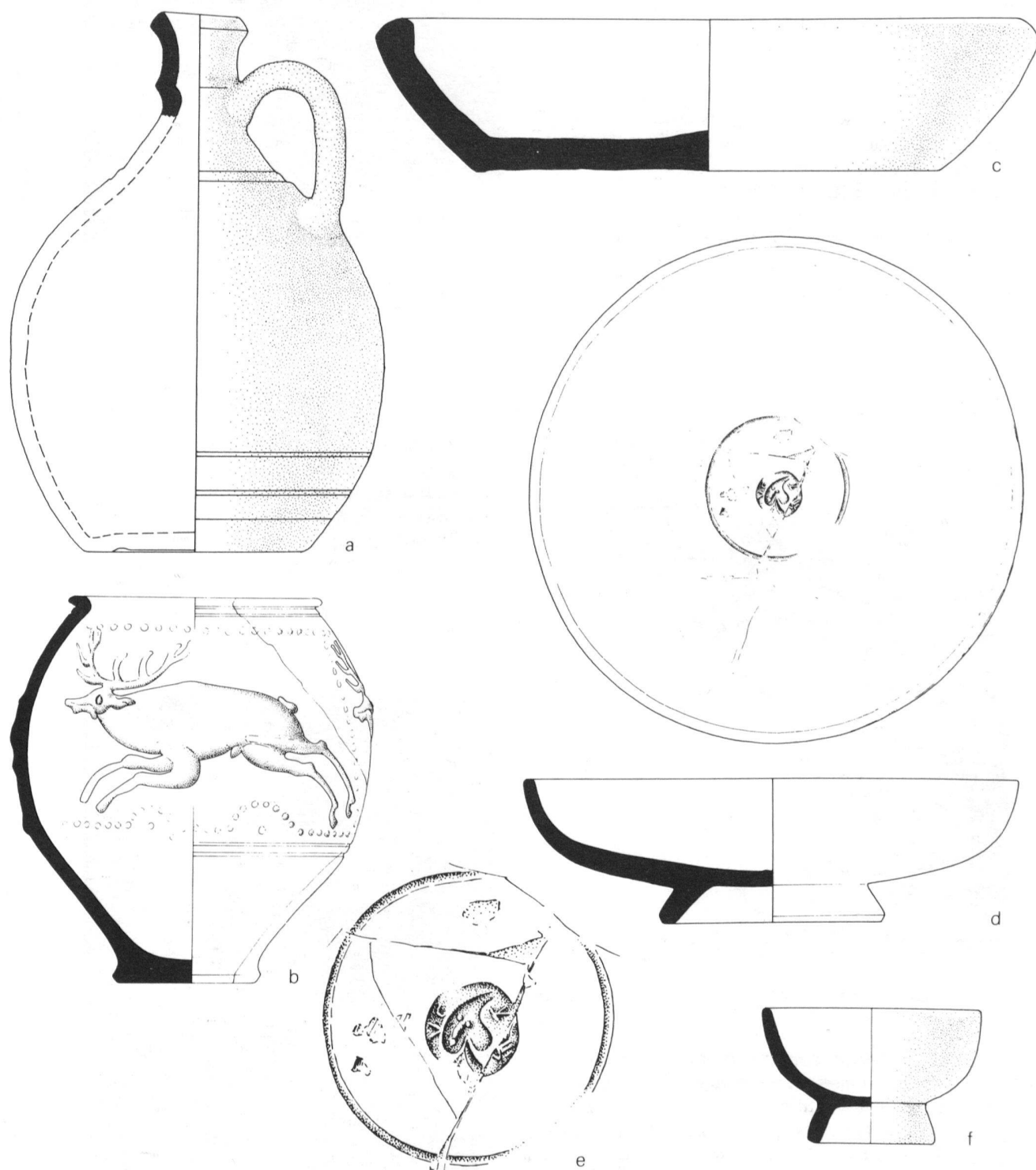


Fig. 4 Villaz-Saint-Pierre. a) cruche b) urne funéraire c) assiette rouge d) petite assiette rouge (1:2) e) estampille (1:1) f) petite écuelle en sigillée (1:2)

petite écuelle en sigillée (fig. 4 f) ; une assiette plus petite (fig. 4 d) avec estampille (fig. 4 e). Pour le moment, il n'existe pas de parallèles pour cette estampille représentant une feuille de lierre, décorée d'un petit masque et entourée d'une inscription dont la lecture pose des problèmes. L'urne funéraire renfermait des ossements humains calcinés. Elle était couverte d'une plaque d'ardoise qui l'avait complètement écrasée. Elle permet de dater la tombe au II^e siècle après J.-C.

Là aussi, les recherches n'ont pas été poursuivies. Il y aurait sans doute d'autres tombes à découvrir.

Bulle (Gruyère)

Bois de Vaucens

CN 1225, 572 520 / 164 690

En 1968, les fils de M. André Pittet, agriculteur, découvrirent dans la gravière de Vaucens quelques os humains. Ils signalèrent la découverte à la Préfecture de la Gruyère qui avertit l'archéologue cantonale (fig. 5).

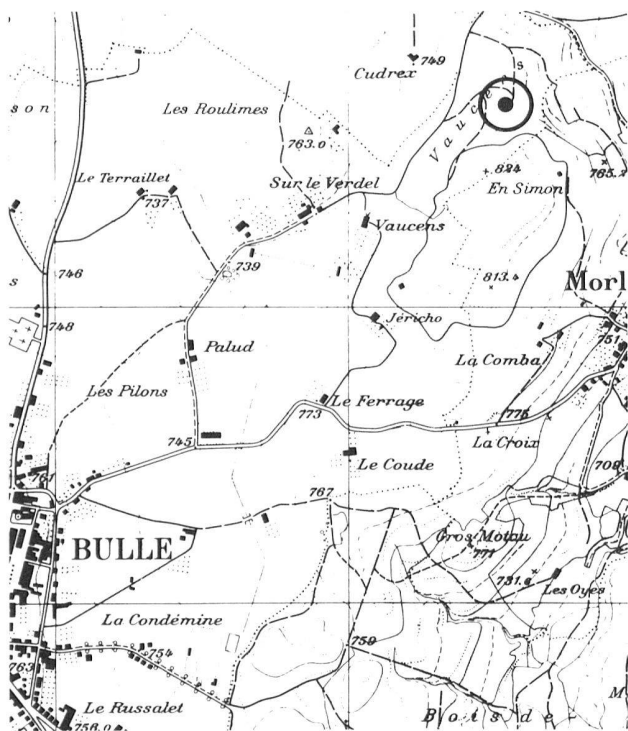


Fig. 5 Vaucens. Plan de situation (1:25 000)

Dans la partie supérieure de la gravière, on constata des dalles en molasse qui dépassaient le bord de la gravière (fig. 6). L'une d'elles qui avait fermé la tombe côté pieds, s'était détachée et avait glissé sur le talus. Au-dessus, des fouilleurs, habitants de la région : Albert Oberson, Félix Dupasquier et Michel Pittet (fig. 7) ainsi qu'une collaboratrice de l'archéologue, Marie-Thérèse Rein-



Fig. 6 Vaucens. La gravière avec la tombe dans la partie supérieure

hard, dégagèrent les dalles de couverture et celles des longs-côtés de la tombe, qui avaient encore une longueur de 1 m environ (fig. 8). Les os des pieds avaient glissé dans la gravière. Le squelette d'un adolescent de 14 à 15 ans était couché sur le dos (fig. 9). Sur le côté gauche du squelette se trouvaient quelques os d'un adulte portant des traces de vert-de-gris provenant probablement d'un objet en bronze disparu déjà avant la fouille. Sous la cage thoracique de l'adolescent était déposé un fragment d'une poterie rouge, provenant



Fig. 7 Vaucens. Début des fouilles



Fig. 8 Vaucens. Partie supérieure de la tombe à dalles

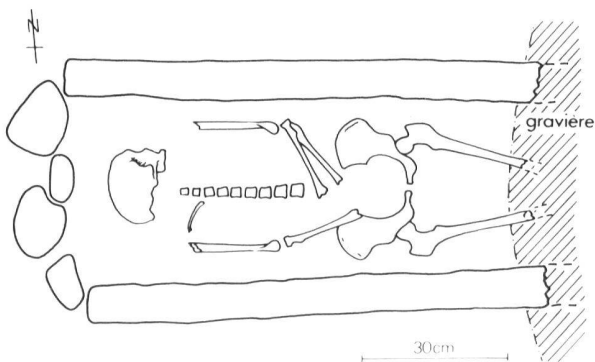


Fig. 9 Vaucens. Le squelette



Fig. 10 Vaucens. La tombe dégagée

sans doute d'une cruche romaine à pâte fine. A part ce tesson, la tombe ne renfermait pas de mobilier funéraire. Le mort était entouré et couvert de plaques de molasse et de tuf. Côté tête, la tombe était fermée avec de gros galets formant un petit muret très fruste en pierres sèches. La hauteur des dalles protégeant le mort, était de 50 cm (fig. 10) et au-dessus des dalles formant la couverture de la tombe se trouvait une couche d'humus forte de 80 cm. Il s'agit sans doute d'une sépulture remontant à l'époque romaine. Le petit tesson de poterie devait remplacer le vase entier, comme pars pro toto.

Les gens de la région disent que d'autres tombes avaient déjà été détruites par l'exploitation de la gravière. Il y avait donc dans la forêt des Vaucens une nécropole romaine qui, malheureusement, a été détruite sans fouilles systématiques.

MM. Robert Menoud, préfet de la Gruyère et Henri Gremaud, conservateur du Musée de Bulle, suivirent avec beaucoup d'intérêt les travaux d'excavation de la tombe de Vaucens.

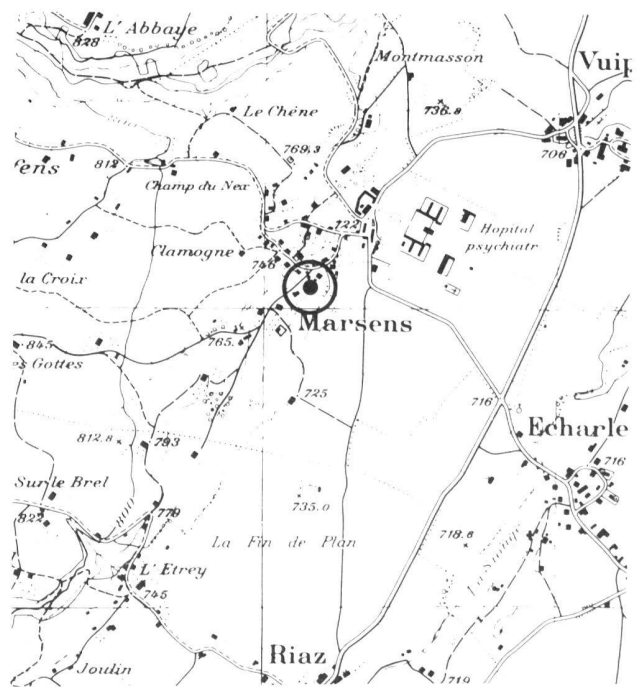


Fig. 11 Marsens. La Pierre. Plan de situation (1:25 000)

Marsens (Gruyère)

La Pierre

CN 1125, 571 150/167 070

Un cimetière celtique fut découvert à Marsens lors de l'exploitation de la gravière La Pierre en 1929. Cette gravière devait son nom à un grand bloc erratique en poudingue qui était situé sur la partie est d'une petite colline morainique (fig. 11).



Fig. 12 Marsens. Bloc erratique

M. Auxence Rime, un octogénaire de Marsens, nous raconta en 1965 que, dans le temps, un legs avait été fait à la Commune, dont les intérêts étaient à disposition des jeunes gens du village qui, chaque année, lors de la Bénichon, dansaient autour de la pierre. Pendant plusieurs années, Auxence Rime et Jérémie Boschung, ce dernier déguisé en vieille femme, dansaient « la danse de la vieille » autour de la pierre, afin de pouvoir jouir des intérêts du legs. Il doit s'agir d'une vieille tradition celtique car, d'autres vieux du village se rappellent qu'au siècle passé, les jeunes gens de Marsens dansaient autour de la pierre pendant la nuit du solstice de printemps.

La grande pierre était placée dans une nécropole celtique, dont une grande partie fut détruite en 1929 et 1934. De beaux bracelets en verre bleu et des chaînettes de ceinture en bronze de l'époque laténienne ont été cassés par la pioche, et les squelettes des tombes subirent le même sort. Le propriétaire de la gravière fit également sauter la grande pierre, placée au milieu de la nécropole (fig. 12), afin de vendre le matériau concassé pour la construction de la route cantonale Vuippens-Bulle. Le voisin de la gravière, M. Minnig, ramassa quatre crânes humains et les garda sur une armoire dans sa menuiserie. C'est grâce à ces crânes que l'archéologue cantonale a découvert, en 1964, la nécropole celtique de La Pierre. Elle apprit ensuite

qu'on allait poursuivre l'exploitation de cette gravière. En été 1965, des fouilles de sauvetage furent organisées.

Les fouilles

Durée: du 30 août au 16 septembre 1965, soit environ 3 semaines. Pendant une semaine, l'entre-



Fig. 13 Marsens. Habitants du village

prise Grisoni mit à disposition trois ouvriers : Jules Buchs, Max Michel, Germain Sallin.

Ont participé à ces fouilles M^{me} Hilda Python, Fillistorf, M^{me} Jahne Thuret, Paris, M. Helmut König, ingénieur, Berne, Elisabet, Rudolf et Christine Boschung, gymnasiens et écolière de Flamatt, ainsi que neuf écoliers de Bulle, soit Didier Castella, Georges Castella, Yves Corboz, René Droux, Raoul Fleury, Pierre Gremaud, Guy Menoud, Yves Menoud, Jean-Pierre Ponset. Le préfet de la Gruyère, M. Robert Menoud et le conservateur du Musée gruyérien, M. Henri Gremaud, ont suivi de très près ces recherches sur le terrain. De même les habitants du village ont témoigné un grand intérêt pour ces fouilles (fig. 13).

Avant notre arrivée sur le terrain, la couche de surface, l'humus, avait déjà été enlevée par le trax de l'entreprise chargée de l'exploitation de la gravière. Les trois ouvriers établirent des tranchées de sondage afin de repérer l'emplacement des tombes. Les jeunes fouilleurs dégagèrent d'abord la surface des tombes (fig. 14), en grande partie



Fig. 14 Marsens. Les fouilleurs au travail

couvertes de tas de cailloux, qui, sans doute, devaient protéger les sépultures. Les tombes étaient très peu profondes. Après avoir enlevé la première couche de cailloux, les squelettes firent leur apparition. Souvent, le squelette était entouré d'une couronne de galets plus ou moins grands. Plusieurs squelettes étaient fixés dans leurs tombes par de grandes pierres posées sur le crâne, sur le bassin et sur les pieds (fig. 15). Un grand nombre de tombes avaient subi un dérangement, soit ancien, soit par les travaux du trax. Les sépultures en bordure de la gravière étaient en très mauvais état de conservation. Des parties avaient glissé sur le talus est de la partie de la colline restée en place. La plupart des tombes étaient orientées vers le



Fig. 15 Marsens. Tombe 2, grandes pierres fixant le squelette

sud-est (fig. 16). On a pu constater deux groupes principaux de tombes, le premier à l'est avec l'orientation vers le sud-est, où l'organisation des tombes n'était pas très ordonnée. Il y a des superpositions et des chevauchements de tombes. Les tas de cailloux qui les couvraient rendaient très difficile la lecture des contours de ces tombes en ce qui concerne la couche de surface (fig. 17). Une fois les cailloux de couverture enlevés, la forme des tombes se distinguait plus facilement par la couronne de pierres qui les entourait. Ce secteur est du cimetière représente la suite de la nécropole laténienne détruite par l'exploitation de la gravière, mais il s'agit déjà de tombes de l'époque romaine, car, quelques-unes renfermaient un ou deux fragments de poterie romaine.

Un deuxième groupe de tombes se trouvait plus au sud-ouest. Dans ce secteur, toutes les tombes étaient orientées davantage vers le sud avec la tête au nord-nord-ouest. Leur disposition était assez régulière et elles étaient beaucoup moins serrées que les tombes du secteur est (fig. 18).

On peut même distinguer trois sous-groupes. Un premier au nord, formé de quatre tombes, séparé du deuxième au sud par une tombe à incinération. Celui-ci renfermait cinq tombes dont deux étaient en partie détruites par une place à incinération. Le troisième sous-groupe était situé plus au sud-est et comprenait quatre tombes.

Quelques-unes de ces tombes du 2^e groupe ont été dérangées par le trax chargé d'enlever la couche d'humus. Elles n'étaient pas couvertes d'un tas de cailloux comme les tombes du premier groupe. Quelques-unes étaient entourées d'une couronne de pierres, d'autres par des plaques de molasse et une seule par des murets à mortier. En

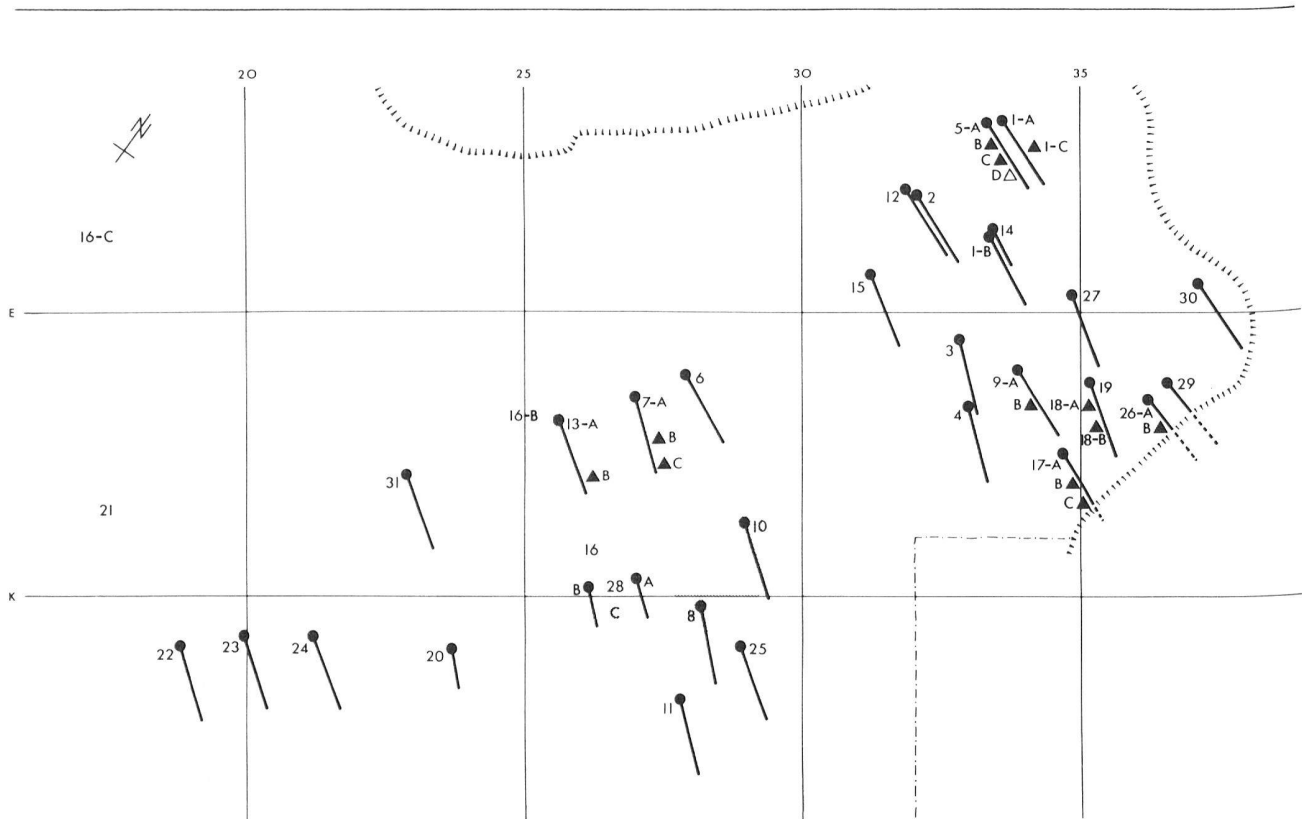


Fig. 16 Marsens. Plan général des tombes



Fig. 17 Marsens. Partie est du cimetière



Fig. 18 Marsens. Partie ouest du cimetière

tout, on a compté 29 tombes à inhumation et cinq tombes à incinération.

Une grande place à incinération se trouvait plus à l'ouest en bordure de la gravière (fig. 18). Mais, malheureusement à cet endroit, la couche archéo-

logique renfermant beaucoup de charbons de bois et un grand nombre de tessons de poterie romaine se trouvait dans l'humus qui avait été enlevé avant notre arrivée. Les fouilleurs ont trié les déblais provenant de cet endroit et ils ont recueilli un grand

nombre de fragments de poterie romaine dont l'étude scientifique faite par Evelyne Seewer, Marie-France Meylan, Marianne Progin accompagne ce rapport de fouilles.

Description des sépultures

Les tombes seront décrites par groupe.

Groupe 1 ou groupe est (fig. 19)

La partie est du chantier était couverte d'un grand tas de cailloux dont la surface était irrégulière. Par endroit, la couche de cailloux était plus dense et formait une bosse allongée. C'est avant tout sous ces bosses que se trouvaient les tombes. L'empierrement du secteur est couvrait en tout 18 sépultures dont quatre étaient vides. Dans les 14 autres sépultures, 22 adultes et deux enfants étaient enterrés, soit 24 individus dans 14 tombes. Dans huit tombes, il n'y avait qu'un seul individu, trois tombes étaient réemployées une seconde fois, deux tombes une troisième fois et

dans une tombe se trouvaient les restes de quatre individus.

Avec les tas de galets couvrant les inhumations, nous retrouvons un rite funéraire connu en Gruyère déjà à l'Age du bronze ancien, où les morts étaient entièrement couverts de cailloux. Tel était le cas à Broc/Châtel-sous-Montsalvens¹⁵, à Enney/Le Bugnon¹⁶ et à Broc/Villa Cailier¹⁷ (fig.21). Les squelettes dans ces tombes étaient orientés NO-SE comme les tombes romaines du premier groupe de Marsens.

Les tombes du 1^{er} groupe

Sépulture 1 (fig. 22 et 23)

La première tombe se trouvait en surface, en partie dans l'humus. Elle était complètement dérangée par le trax. Il ne restait que quelques os longs en place, dont quelques-uns étaient en relation avec la tombe 14. Selon l'anthropologue, Peter Morgenthaler, qui étudia le matériel osseux¹⁴, ces os épars appartenaient à une femme et à un homme, tous les deux adultes et à un troisième individu non déterminable. A l'endroit de la sépulture 1, le trax avait donc détruit trois inhumations, liées à la première sépulture.

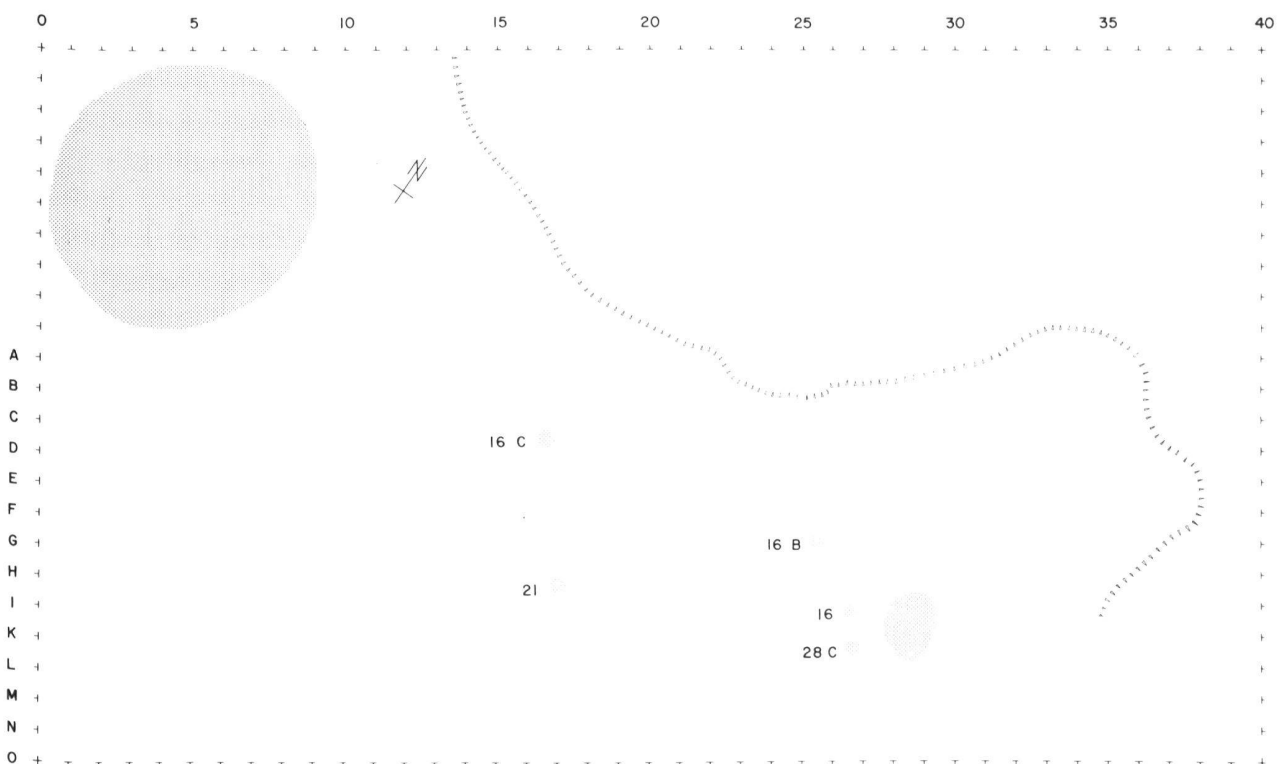


Fig. 19 Marsens. Plan des tombes à incinération

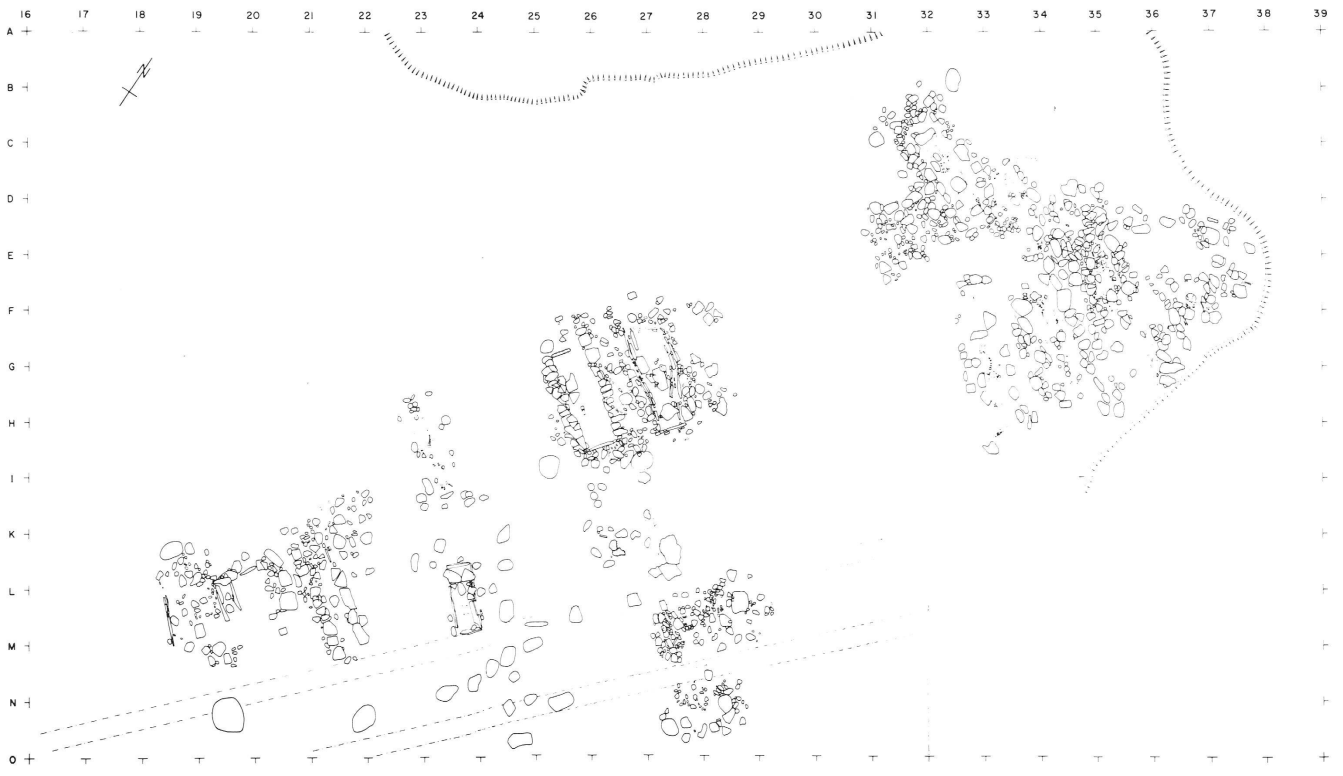


Fig. 20 Marsens. Plan général de la surface

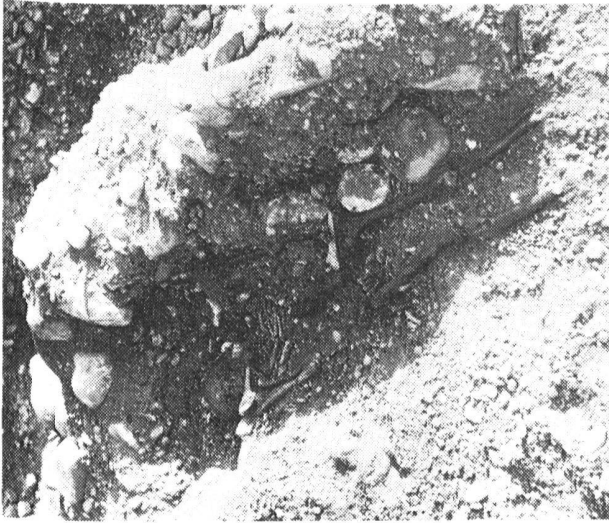


Fig. 21 Broc. Tombe de l'Age du bronze

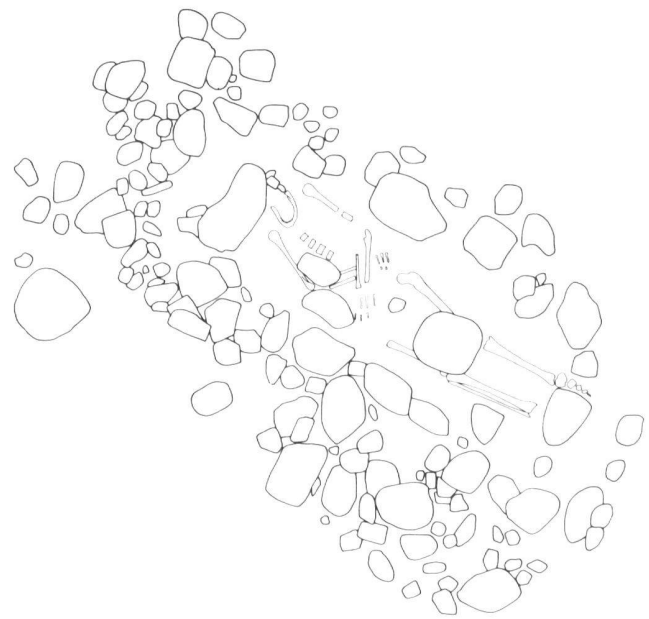


Fig. 24 Marsens. Sépulture 2, surface

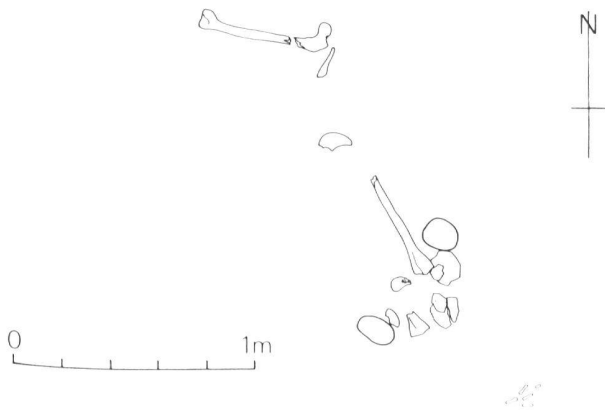


Fig. 22 Marsens. Sépulture 1

Sépulture 2 (fig. 24)

Au sud-ouest de la tombe 1 se trouvait, sous un tas de galets, la tombe 2 qui était entourée d'une forte couronne de pierres. Le squelette d'un homme adulte avait été fixé par de grandes pierres dont une se trouvait sur les pieds, une sur les genoux, une sur la hanche droite et la plus grande sur le crâne d'un adulte. Le mort était couché sur le dos. Les avant-bras étaient croisés au-dessus du bassin. A côté du fémur droit était déposé un tesson romain, un fragment de panse en terre cuite



Fig. 23 Marsens. Sépulture 1

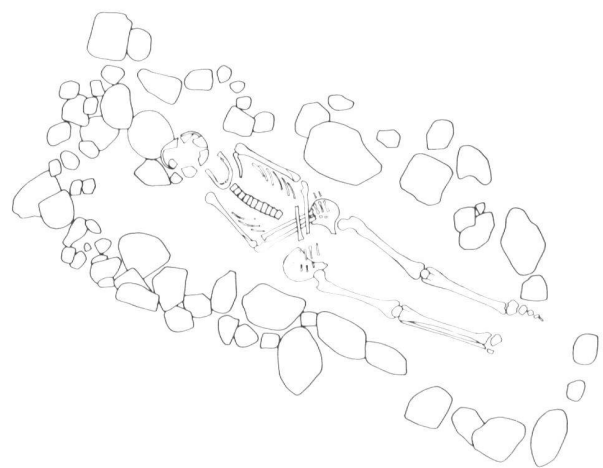


Fig. 25 Marsens. Sépulture 2, squelette

rougeâtre. La terre de remplissage de la tombe ne renfermait pas d'autres tessons. On peut donc admettre que celui-ci y était posé intentionnellement. Sur le côté droit du crâne était placé un grand galet qui soutenait en partie la grande pierre déposée sur ce crâne. En dégagant la partie supérieure de celui-ci, les fouilleurs découvrirent un autre crâne qui appartenait au squelette 12 enterré dans cette même tombe, entourée d'une forte couronne de pierres (fig. 25). Le squelette 12 n'avait pas été dérangé par la sépulture 2.

Sépulture 3 (fig. 26)

Le squelette 3, appartenant à un homme entre 40 et 60 ans, avait été dérangé en grande partie par la tombe 4 qui empruntait le côté gauche de la couronne de pierres de la sépulture 3. Au-dessus du crâne de la sépulture 3 se trouvait une rangée de grands galets délimitant le côté nord-ouest de la tombe (fig. 27). Seuls le crâne et la clavicule droite étaient restés en place ; le reste du squelette avait été dispersé lors de l'enterrement de la sépulture 4. Quelques os longs de la tombe 3 avaient été placés sur le côté gauche de la tombe 4.

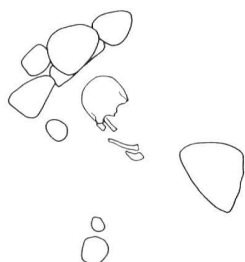


Fig. 26 Marsens. Sépulture 3



Fig. 27 Marsens. Sépulture 3

Sépulture 4 (fig. 28)

La sépulture 4 se trouvait à l'ouest de la sépulture 9 et avait dérangé en partie la sépulture 3. Elle était délimitée, sur le côté gauche et sur la partie supérieure du côté droit, par de grands galets. Un autre grand galet était situé dans l'angle droit près des pieds et un grand galet allongé se trouvait au-dessus de la tête qui, en partie, était couverte par un tas de petits cailloux. Une grande pierre était posée sur l'humérus droit et une autre sur la hanche droite. Le mort, un jeune homme, était couché sur le dos et les avant-bras étaient croisés au-dessus du bassin, tout en étant couverts par quatre petits galets. Les mains se trouvaient sur les deux côtés du bassin (fig. 29). Près du crâne se trouvait un fragment de poterie rouge grossière, qui est sans doute romaine, mais qui ne peut pas être déterminée de façon plus précise.

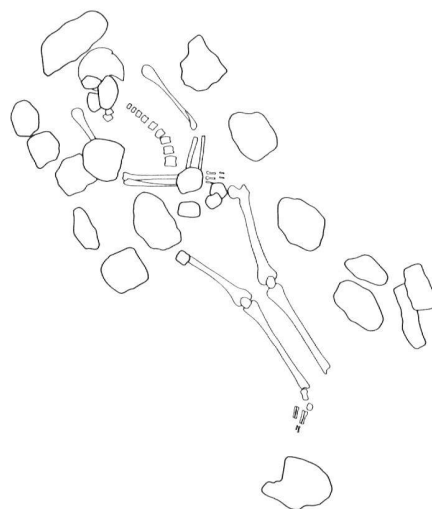


Fig. 28 Marsens. Sépulture 4, couche supérieure

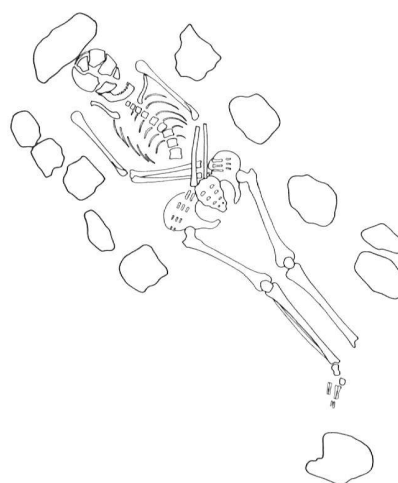


Fig. 29 Marsens. Sépulture 4, squelette

Sépulture 5 (fig. 30)

La sépulture 5 était placée sous les restes de la sépulture 1. Elle était entourée d'une couronne partielle de galets moyens et au-dessus de la tête était dressée une plaque de molasse empruntant toute la largeur de la tombe. Le crâne était fixé par une grande pierre, il en était de même avec la jambe gauche, et sur les pieds étaient placés deux grands cailloux. Le mort, un homme de 40–60 ans, était couché sur le dos, les avant-bras étaient croisés au-dessus du bassin, le bras droit sur le bras gauche et les mains reposaient sur les deux côtés du bassin. Sur le côté gauche du squelette se trouvaient des fragments d'un crâne appartenant à une sépulture antérieure, détruite par la mise en tombe du mort de la sépulture 5. Ces restes des deux squelettes 53 et 54 appartenaient à deux hommes, âgés entre 20 et 40 ans.

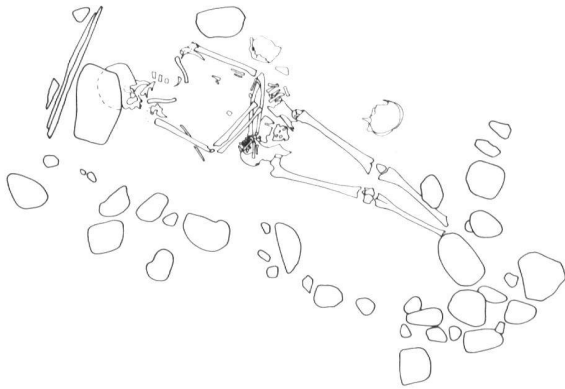


Fig. 30 Marsens. Sépulture 5, squelette avec couronne de pierres

Sépulture 9 (fig. 31)

La tombe 9 était entourée d'une large couronne de grands galets. D'autres galets étaient placés sur la jambe droite inférieure et la jambe gauche supérieure. La tête du mort, un homme âgé de 40 ans, était fixée par un grand bloc de pierre sur la gauche et un grand galet sur la droite (fig. 32). Les avant-bras étaient croisés au-dessus du bassin, le bras droit se situant sur le bras gauche (fig. 33). Dans la même sépulture se trouvaient encore quelques os d'un autre homme âgé de 20–40 ans (9B), dont le squelette avait été dispersé au moment de la mise en tombe de la sépulture 9. Près du squelette se trouvait un fragment d'une assiette à paroi oblique courbe du I^{er} siècle.

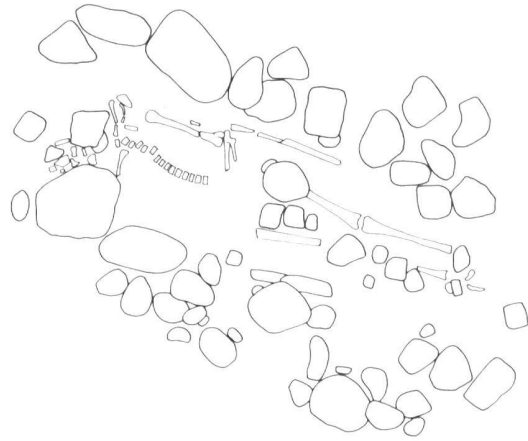


Fig. 31 Marsens. Sépulture 9, squelette fixé avec de grandes pierres

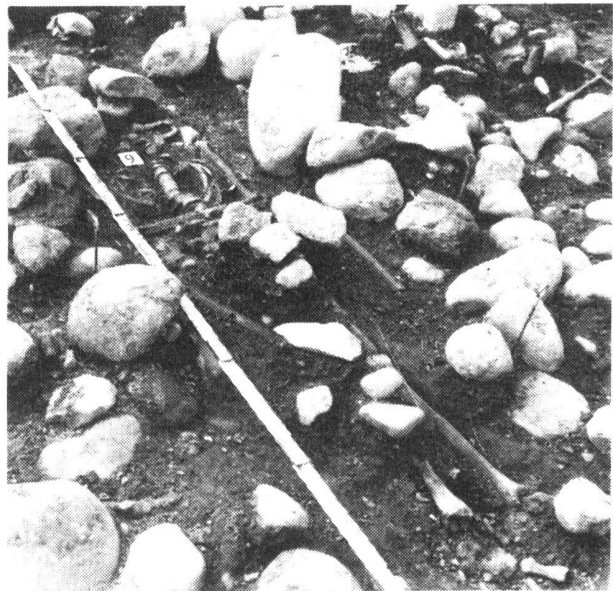


Fig. 32 Marsens. Sépulture 9, partie supérieure

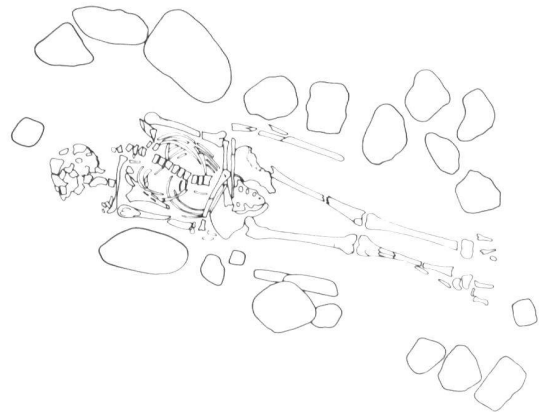


Fig. 33 Marsens. Sépulture 9, squelette entouré d'une couronne de pierres

Sépulture 12 (fig. 34)

Le squelette de la sépulture 12 se trouvait directement sous celui de la sépulture 2, sa tête étant placée un peu plus au nord-ouest. La morte, une femme de plus de 60 ans, était donc la première inhumation de cette tombe utilisée deux fois. La couronne de pierres qui entourait le mort de la sépulture 2 était la même pour la sépulture 12. Elle était formée de très grands galets. Le squelette de la sépulture 12 était couché sur le dos. Les bras étaient allongés le long du corps, les mains posées sur les fémurs. L'état de conservation des os était extrêmement mauvais.

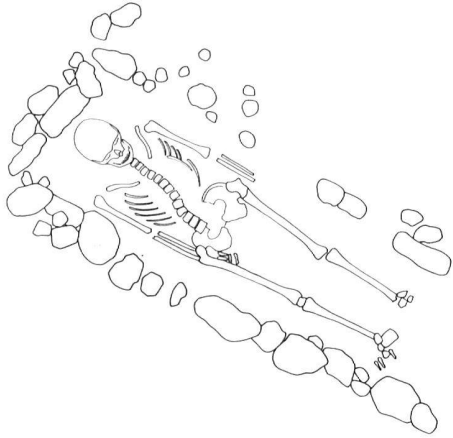


Fig. 34 Marsens. Sépulture 12, couronne de pierres

Sépulture 14 (fig. 35)

La sépulture 14 renfermait les restes du squelette d'un adulte (1B) et celui d'un enfant en bas-âge¹⁴, d'une longueur de 70 cm. L'enfant était couché à l'endroit de l'épaule gauche de l'adulte (fig. 36). Les avant-bras de l'enfant étaient croisés sur le bassin. La partie droite de la tombe était complètement perturbée. Du squelette de l'adulte restaient uniquement en place le crâne et la jambe gauche fixée par un grand galet (fig. 37). La couronne de galets qui avait entouré la tombe était conservée entièrement sur le côté gauche et en partie sur le côté droit, où se trouvait un fragment de céramique commune romaine à pâte rougeâtre.



Fig. 35 Marsens. Sépulture 14, surface

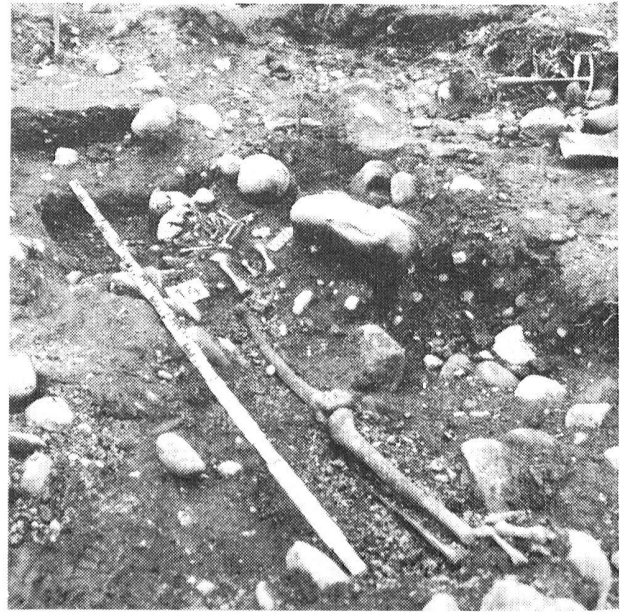


Fig. 36 Marsens. Sépulture 14

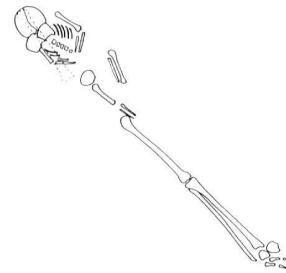


Fig. 37 Marsens. Sépulture 14, squelette d'enfant et reste du squelette 1B

Sépulture 15 (fig. 38)

La sépulture 15 se distinguait par une couronne de pierres assez régulière, couverte en partie par un tas de cailloux, situé au sud de la tombe 2. La partie sud-est de cette sépulture était complètement détruite et la partie nord-ouest, restée intacte, ne renfermait plus de squelette.

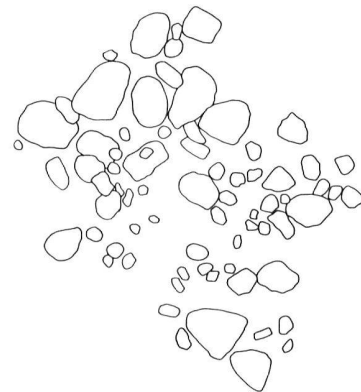


Fig. 38 Marsens. Sépulture 15, surface

Sépulture 17 (fig. 39)

Cette sépulture, située au pied des sépultures 18 et 19 avait glissé en grande partie sur le talus est de la gravière. Il ne restait plus que quelques os dérangés appartenant à un homme âgé de 40 à 60 ans (17A), à une femme (17B) et un autre homme (17C) adultes les deux.



Fig.39 Marsens. Sépulture 17, surface

Sépulture 18 (fig. 40)

Les squelettes de la sépulture 18 appartenaient à un homme de 20 à 40 ans (18A), et à un autre de 40 à 60 ans (18B). Il s'agit de deux sépultures



Fig. 40 Marsens. Sépulture 19, avec crâne de la sépulture 18

antérieures à la tombe 19 qui avaient occupé le même emplacement, soit la même tombe. Dans la tombe 19 on avait donc enterré à trois reprises. Les os des deux premières sépultures avaient été dispersés en grande partie. Seuls quelques fragments de crâne avaient été déposés sur le côté gauche de la troisième sépulture, la 19.

Sépulture 19 (fig. 41)

La surface de la sépulture 19 se présentait en tas de cailloux irréguliers. Après avoir enlevé la première couche de cailloux, une couronne de pierres irrégulière dessinait la forme ovale de la tombe 19. Sur le côté droit de la sépulture, quelques os épars, dont des fragments de crâne, étaient placés entre

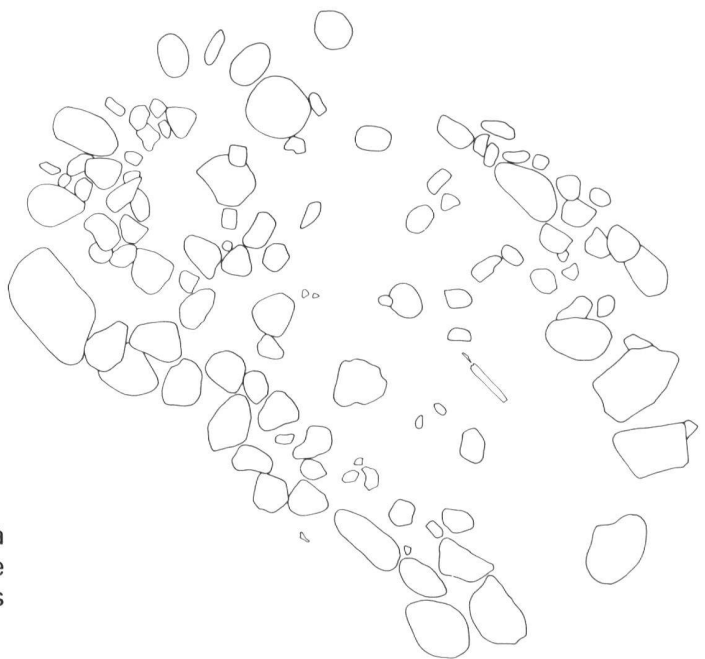


Fig.41 Marsens. Sépulture 19, surface

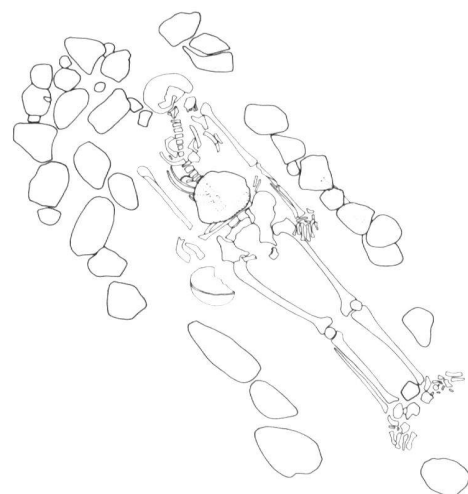


Fig. 42 Marsens. Sépulture 19, squelette

les cailloux de la couronne de la tombe. Il s'agit de la sépulture 18 qui devait se trouver dans la même tombe et dont le squelette avait été dispersé lors de la mise en tombe de la sépulture 19. Le décapage suivant mit au jour le squelette 19 appartenant à un homme âgé entre 20 et 40 ans. Sur le côté droit du crâne était posée une grande pierre rectangulaire, et sur le bassin se trouvait un énorme galet. Le mort était couché sur le dos et avait le bras gauche allongé le long du corps et la main gauche posée sur le fémur gauche. Le bras droit était replié, l'avant-bras droit et la main droite étaient placés au-dessus du bassin (fig. 42). Près du squelette 19 était déposé un petit tesson en terre cuite rouge-gris, appartenant à une cruche à pâte fine.

Sépulture 26 (fig. 43)

Les sépultures situées en bordure de la gravière, exploitée en 1929, avaient glissé en partie sur le talus et n'étaient plus que difficilement repérables. La sépulture 26 était placée à côté de la 19. Parmi les restes osseux qu'elle renfermait, l'anthropologue a pu discerner deux hommes adultes de taille différente (26 A et 26 B).



Fig. 43 Marsens. Sépulture 26, surface

Sépulture 27 (fig. 44)

La sépulture 27 se trouvait au nord-est de la sépulture 19. Elle était couverte d'un tas de cailloux importants, composé de galets moyens et grands et de fragments de plaques de molasse. Le squelette, dont l'état de conservation était fort mauvais, était entouré d'une importante couronne de pierres. Au-dessus du bassin, sur le fémur et sur la partie inférieure des jambes étaient placés de

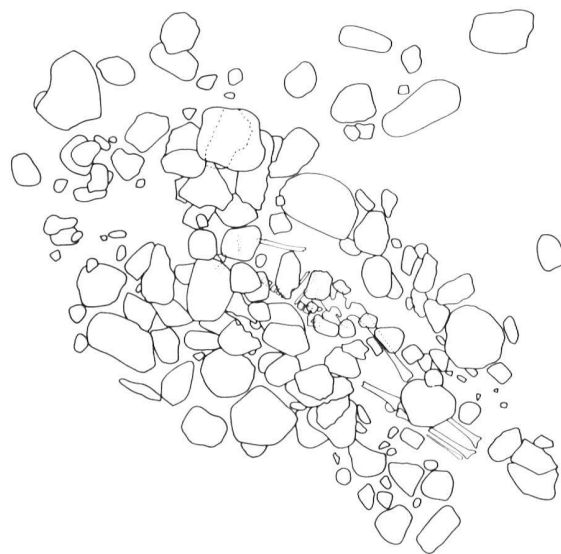


Fig. 44 Marsens. Sépulture 27, surface

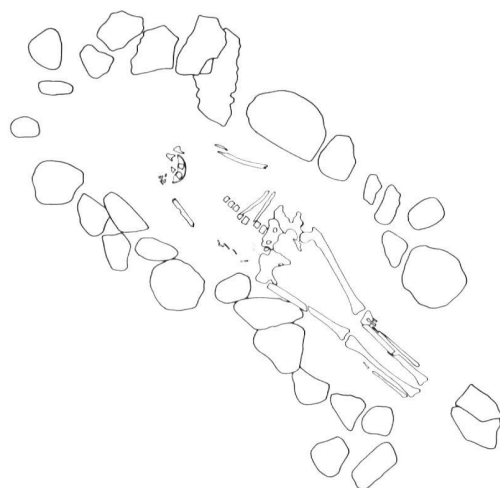


Fig. 45 Marsens. Sépulture 27, squelette

grands galets. La morte, une femme de 40 à 60 ans, était couchée sur le dos (fig. 45). L'avant-bras gauche était replié au-dessus du bassin, tandis que l'avant-bras droit n'était pas conservé. Près du squelette était placé un fragment d'un récipient romain, à pâte grise à l'intérieur et rouge sur les faces extérieures, de qualité grossière. Il devait appartenir à une marmite de fabrication locale. Aucun autre tesson n'a été découvert dans ou aux environs de la tombe. Le fragment de marmite a donc été posé intentionnellement.

Sépulture 29 (fig. 46)

La sépulture 29 se trouvait en plein sur l'arête est de la gravière. Il n'en subsiste qu'une petite partie. Le crâne était entouré de grands galets. Le mort, une femme adulte, devait être couchée sur le dos.



Fig. 46 Marsens. Sépulture 29, surface

Il ne restait plus que le crâne et le bras en place, tout le reste du squelette avait glissé sur le talus.

Sépultures 30 (fig. 47), 32, 33

De la sépulture 30 ne restaient plus que quelques traces sur le bord de la gravière. Il s'agit de galets et de quelques os longs qui n'ont pas pu être déterminés. Entre les galets se trouvait un tesson de céramique commune à pâte rouge. Le même sort de destruction ont subi les sépultures 32 et 33, situées au nord-est du groupe de l'est en bordure de la gravière.



Fig. 47 Marsens. Sépulture 30, surface

Le groupe 2 ou groupe ouest

Les tombes du groupe 2 étaient mieux ordonnées que celles du groupe 1. Elles formaient quatre rangées plus ou moins régulières et entre les tombes il restait la place pour le passage. Il y avait même un foyer et trois tombes à incinération (fig. 19).

Le groupe 2 était composé de 13 sépultures dont deux étaient vides. Dans les 11 sépultures restantes étaient enterrés 12 adultes et trois enfants. Dans 8 tombes se trouvait un seul individu, deux tombes avaient été réutilisées une 2^e fois et dans une tombe se trouvaient trois individus. La première rangée du deuxième groupe était composée de quatre tombes, dont deux se distinguaient très nettement par leur structure, la tombe 7 était entourée de dalles et la tombe 13 de murets et de dalles.

Les tombes de la première rangée

Sépulture 6 (fig. 48)

La sépulture 6 avait été dérangée par le trax. Il ne restait plus que quelques galets de la couronne qui avait entouré la sépulture et le crâne d'un homme adulte en place. Près du squelette, les fouilleurs ont découvert de la poterie romaine. Il s'agit d'un fragment de bord d'une marmite tronconique datant de la fin du I^{er} ou du II^e siècle.



Fig. 48 Marsens. Sépulture 6, surface

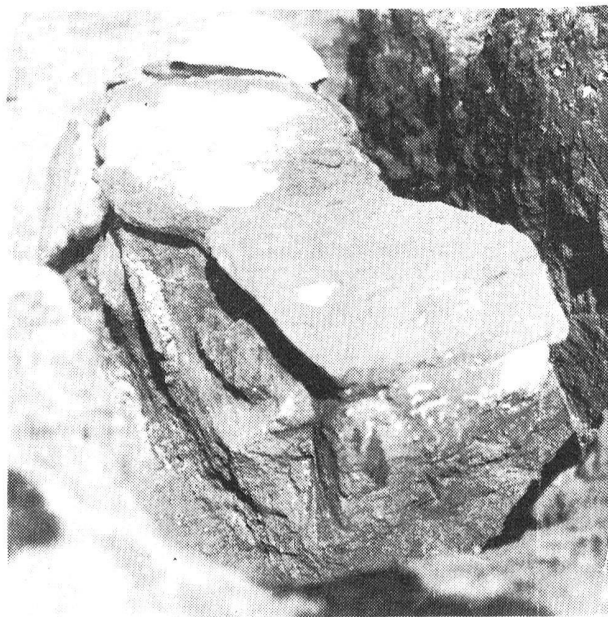
Sépulture 7 (fig. 49)

La sépulture 7 était placée à côté de la 6 et elle formait un ensemble avec la sépulture 13. Il s'agit d'une tombe à dalles. La sépulture était entourée sur les quatre côtés de dalles de molasse (fig. 50). Là aussi, nous retrouvons un rite funéraire du Bronze ancien. Car la 2^e tombe de Broc/Villa Cailier était construite de la même façon (fig. 51 a et b)¹⁹. La sépulture 7 de Marsens était encore en partie recouverte de plaques de molasse. Les autres plaques de couverture avaient disparu ou étaient dispersées aux alentours de la tombe. La

tombe avait une profondeur de 70 cm. Sa forme était trapézoïdale, le côté pieds étant moins large que le côté tête. Le squelette d'un homme âgé de 40 à 60 ans (7 A) était couché sur le dos, les bras allongés le long du corps (fig. 52). Sur le côté gauche de ce squelette, le long de la jambe gauche étaient déposés deux tas d'os renfermant les crânes et les restes de deux squelettes (fig. 53), celui d'une femme âgée de 40–60 ans et d'un vieillard de plus de 60 ans. Cette tombe avait donc servi à trois mises en terre successives. Près du squelette



Fig. 49 Marsens. Sépulture 7, surface



a

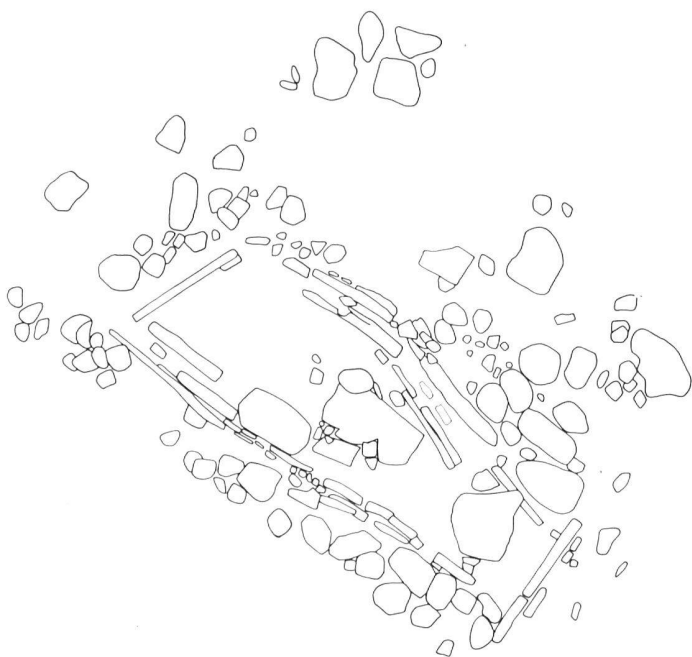


Fig. 50 Marsens. Sépulture 7



b

Fig. 51 Broc. Tombe à dalles de l'Age du bronze.
a) surface b) vue de côté

étaient déposés des tessons de poterie romaine, le fragment d'un petit gobelet à pâte grise et à rainures, et un fragment d'un bord arrondi d'une assiette à pâte rougeâtre.

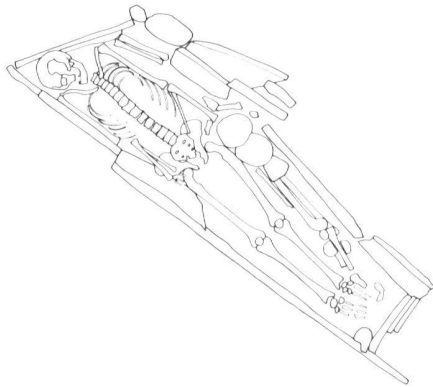


Fig. 52 Marsens. Sépulture 7, squelette

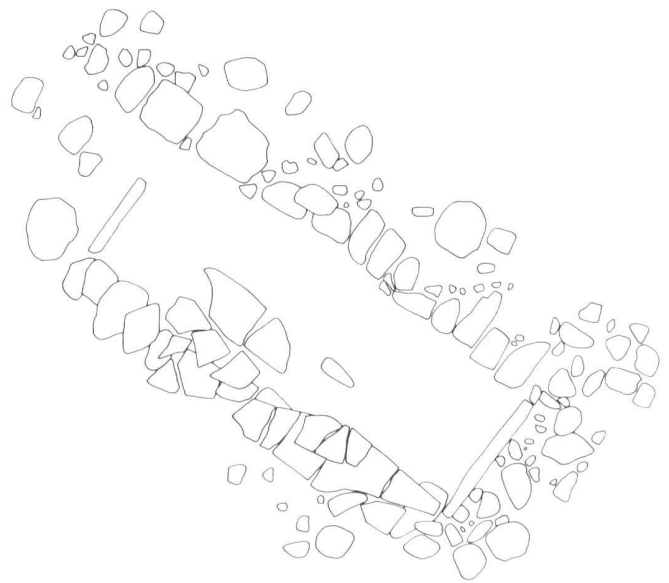


Fig. 54 Marsens. Sépulture 13, surface des murets



Fig. 53 Marsens. Sépulture 7, squelette



Fig. 55 Marsens. Sépulture 13

Sépulture 13 (fig. 54)

La sépulture 13 est celle qui est la mieux aménagée de toutes les tombes du cimetière de La Pierre-de-Marsens. Les deux longs-côtés étaient construits en murs à mortier à trois assises, hauts de quelque 40 cm (fig. 55). Du côté de la tête et des pieds, la tombe était fermée avec des plaques de molasse (fig. 55). Le fond n'était pas aménagé. La tombe renfermait deux squelettes. Le premier, celui d'un homme âgé de 40–60 ans (13A) était couché sur le dos (fig. 56). Il avait les avant-bras

croisés au-dessus du bassin (fig. 57). Les os du deuxième squelette appartenant à un vieillard de plus de 60 ans étaient réunis sur un tas à côté de la jambe gauche du premier squelette (fig. 58). Dans la tombe se trouvaient dispersés 13 tessons romains provenant de 10 vases différents parmi lesquels on constate des fonds et des bords de plats d'imitation de sigillé. Ces tessons se trouvaient dans le remplissage de la tombe et n'avaient pas été déposés intentionnellement. Sans doute, une

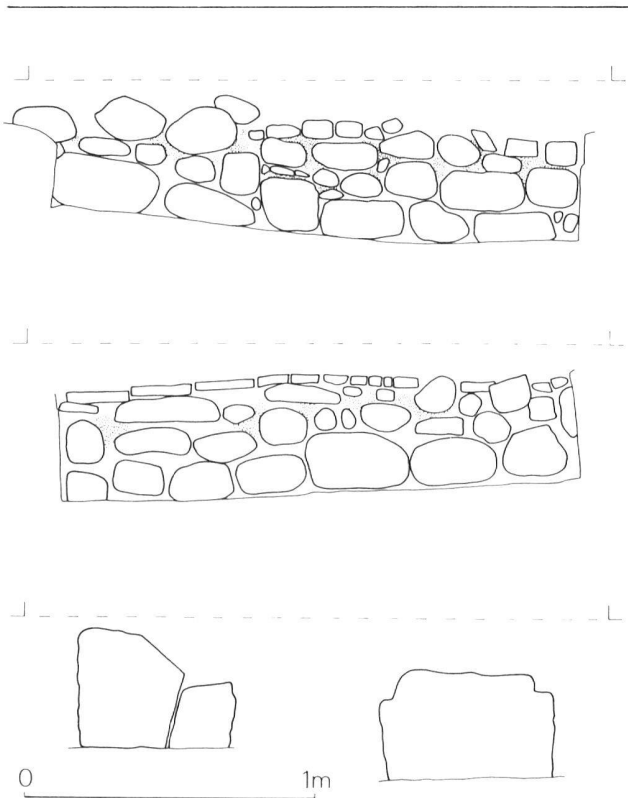


Fig. 56 Marsens. Sépulture 13, murets et plaques d'entourage

tombe à incinération avait été détruite lors de l'excavation de la tombe 13. C'est ainsi que les tessons provenant d'une sépulture à incinération (16B) ont abouti dans la tombe 13 au moment du remplissage de cette sépulture. Quelques tessons ont été retrouvés en surface, à proximité de l'angle ouest de la tombe. Ils font partie de l'ensemble de l'inventaire de la tombe à incinération (16B) détruite par la tombe 13. Tous les tessons déterminables appartiennent au premier siècle.

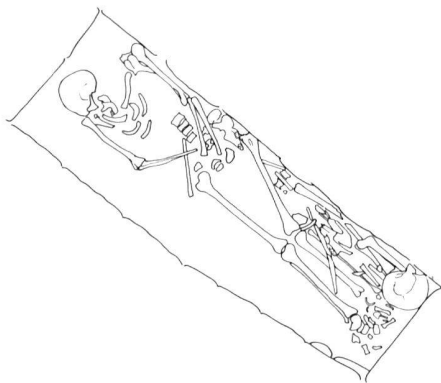


Fig. 57 Marsens. Sépulture 13, squelette



Fig. 58 Marsens. Sépulture 13, squelette 2

Sépulture 31 (fig. 59)

La dernière tombe de la première rangée, la sépulture 31, était située au sud-ouest de la tombe 13. Elle était entourée de quelques galets qui formaient une couronne peu serrée autour du squelette. Celui-ci appartenait à un homme d'une soixantaine d'années. Il était couché sur le dos. Les bras étaient allongés le long du corps, les avant-bras placés sur les hanches. Au-dessus de la tête se trouvait un amas de cailloux qui couvraient en partie le crâne. Sous le grand galet à côté de la jambe droite on a découvert une belle fibule en bronze (fig. 60). Nous ignorons si elle a été posée intentionnellement. Il s'agit d'une fibule à charnière et à arc uniforme (Ettlinger Typ 33)²⁰ connue avant tout en Suisse orientale et septentrionale, mais aussi à Vidy/Lausanne et en Valais.

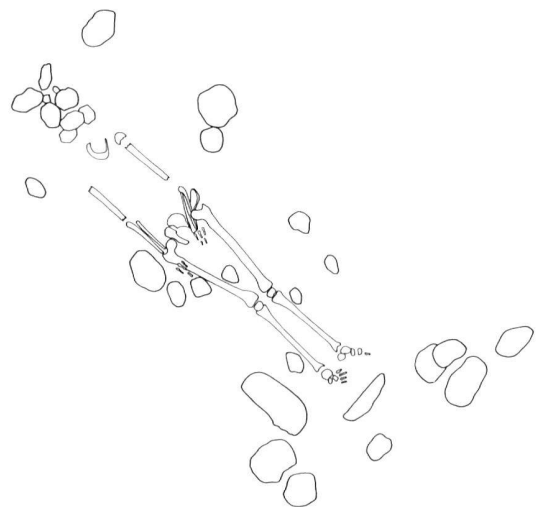


Fig. 59 Marsens. Sépulture 31, surface et squelette

Un exemplaire a également été trouvé près du grand pont romain au Rondet près de La Sauge. Elle était en usage pendant les années de 60 à 110 après J.-C.

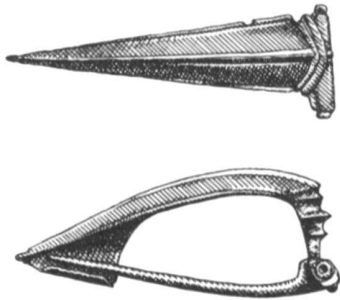


Fig. 60 Marsens. Fibule en bronze (1:1)

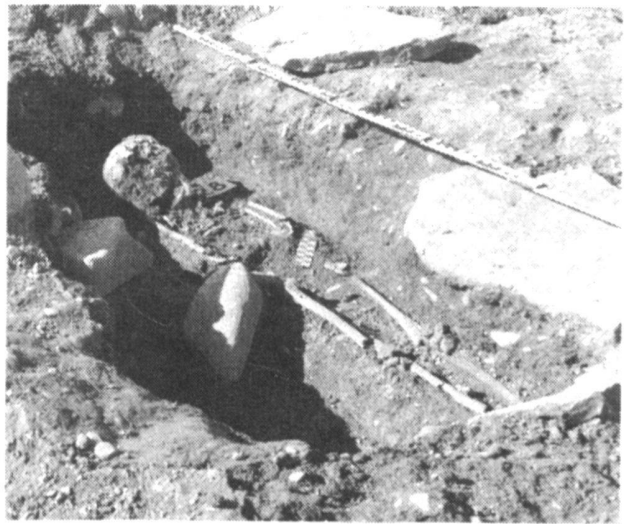


Fig. 63 Marsens. Sépulture 28 A

Les tombes de la 2^e rangée

Sépulture 10 (fig. 61)

La sépulture 10 qui devait être accompagnée d'un bloc de tuf allongé était complètement perturbée par l'aménagement d'une petite place à incinération. Il ne reste que quelques fragments du bassin et d'os longs des jambes. Le bloc de tuf doit provenir d'un établissement romain des environs. Il a dû servir d'entourage à la tombe.

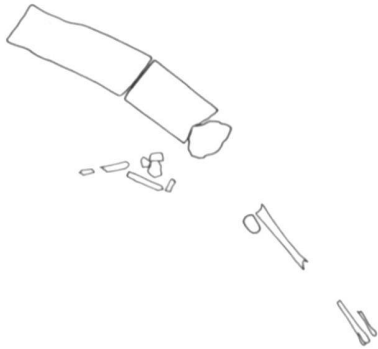


Fig. 61 Marsens. Sépulture 10



Fig. 62 Marsens. Sépulture 28 A/B

Sépulture 28 (fig. 62)

Sur le côté sud-ouest de la petite place d'incinération se trouvait la sépulture 28 qui renfermait un squelette d'enfant (28 A) (fig. 63). A côté de la jambe gauche et en dessous des jambes étaient placés trois grands blocs de pierre et un plus petit à côté de la hanche droite. Du côté sud-ouest de cette tombe se trouvaient quelques galets dispersés et des éléments du squelette d'un autre enfant (28 B) (fig. 64). Les galets avaient sans doute entouré une tombe à incinération (28 A), située entre les deux tombes d'enfants qui avaient été perturbées en grande partie par un dérangement à une époque indéterminée.



Fig. 64 Marsens. Sépulture 28 B

Les tombes de la 3^e rangée

Au sud de la place à incinération qui avait détruit la tombe 10 se trouvaient trois tombes alignées. Il s'agit des sépultures 8, 11 et 25.

Sépulture 8 (fig. 65)

La sépulture 8 se dessinait comme une couronne de galets directement sous l'humus. D'après la longueur de la couronne, il devait s'agir d'une tombe d'enfant. Mais il n'y avait plus de restes du squelette de l'enfant. Par contre, on y découvrit quelques os indéterminables d'un adulte.

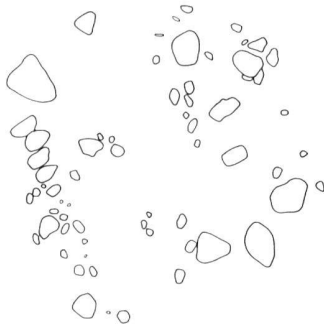


Fig. 65 Marsens. Sépulture 8, surface

Sépulture 11 (fig. 66)

Au sud de la tombe 8 se trouvaient un tas de cailloux et des blocs de pierre de forme ovale (fig. 67). Ils couvraient une sépulture d'une femme adulte.



Fig. 66 Marsens. Sépulture 11, surface

Le squelette était entouré d'une couronne de galets. Il était couché sur le dos (fig. 68). Les avant-bras étaient repliés sur le corps et ils se croisaient au-dessus du bassin, le bras gauche sur le bras droit.



Fig. 67 Marsens. Sépulture 11

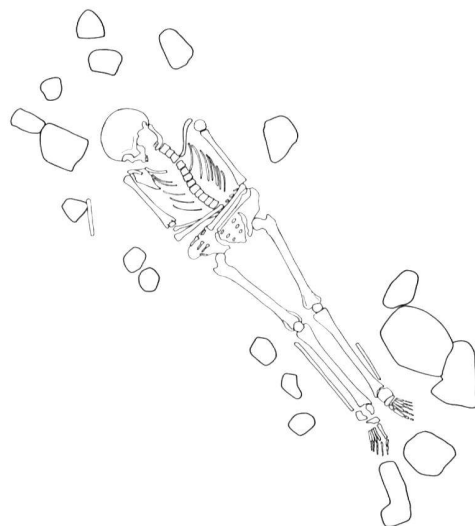


Fig. 68 Marsens. Sépulture 11, squelette

Sépulture 25 (fig. 69)

A côté de la tombe 11 était située la sépulture 25, entourée de quelques blocs de pierre et de galets épars. Le mort, un jeune entre 16 et 20 ans, était couché sur le dos. Les bras étaient allongés le long du corps, les avant-bras et les mains se trouvant sous le bassin.

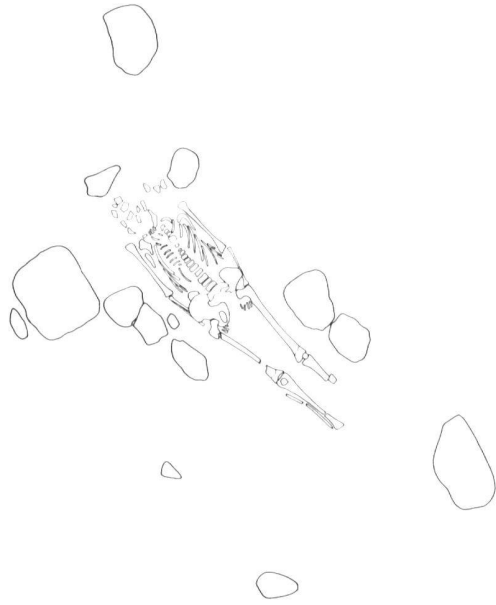


Fig. 69 Marsens. Sépulture 25, squelette avec pierres

Les tombes de la 4^e rangée

Il s'agit de la rangée située le plus au sud-ouest. Trois tombes (22, 23 et 24) se touchaient, tandis que la tombe 20 se trouvait un peu à l'est.

Sépulture 20 (fig. 70)

La sépulture 20 est une tombe à dalles. Sur les quatre côtés, elle était entourée de plaques de molasse comme la tombe 7, et elle était couverte en partie par des plaques de molasse et des galets (fig. 71). Elle avait une profondeur de 25 cm



Fig. 70 Marsens. Sépulture 20, surface

(fig. 72). Sur son fond se trouvaient quelques restes d'un squelette d'un enfant en bas âge (fig. 73).



Fig. 72 Marsens. Sépulture 20, fond

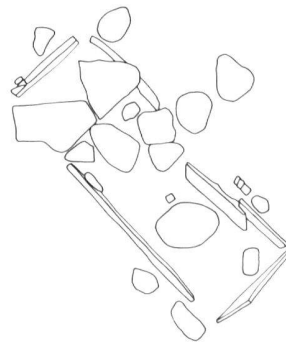


Fig. 71 Marsens. Sépulture 20

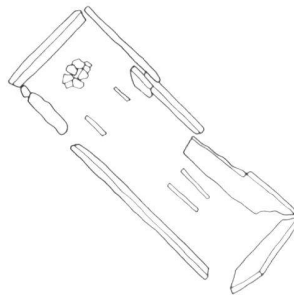


Fig. 73 Marsens. Sépulture 20, squelette

Sépulture 22 (fig. 74)

La partie supérieure d'une tombe d'adulte était reconnaissable par un tas de cailloux et par des plaques de molasse plantées verticalement. L'intérieur de la tombe était complètement perturbé. Elle ne renfermait plus trace du squelette, tandis que son orientation est encore reconnaissable.

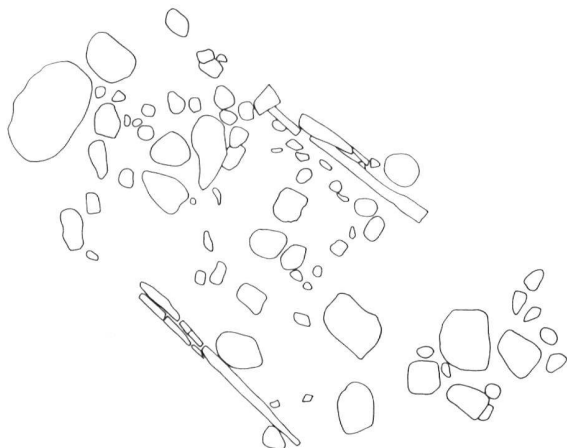


Fig. 74 Marsens. Sépulture 22, surface

Sépulture 23 (fig. 75)

La tombe 23 a subi le même sort que la tombe 22. Elle était accotée à cette dernière du côté est. Deux plaques de molasse dressées verticalement et des galets et des blocs de pierre alignés marquent encore la forme de la sépulture 23 (fig. 76). A l'intérieur se trouvaient encore quelques restes d'un squelette d'une femme adulte.

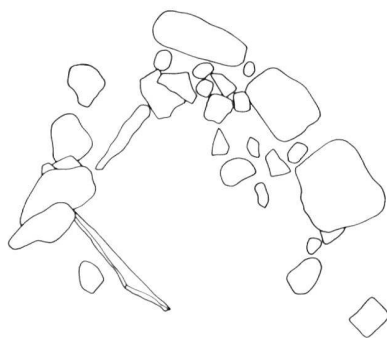


Fig. 75 Marsens. Sépulture 23, surface et fond



Fig. 76 Marsens. Sépultures 22, 23 et 24, surface

Sépulture 24 (fig. 77)

La forme de la sépulture 24 était encore bien reconnaissable aux rangées de blocs de pierre et de galets et même par une plaque de molasse plantée verticalement. Sous la première couche de rangées de pierres signalées ci-dessus, se trouvaient deux rangées de plaques de molasse, couchées horizontalement (fig. 78). Mais cette tombe

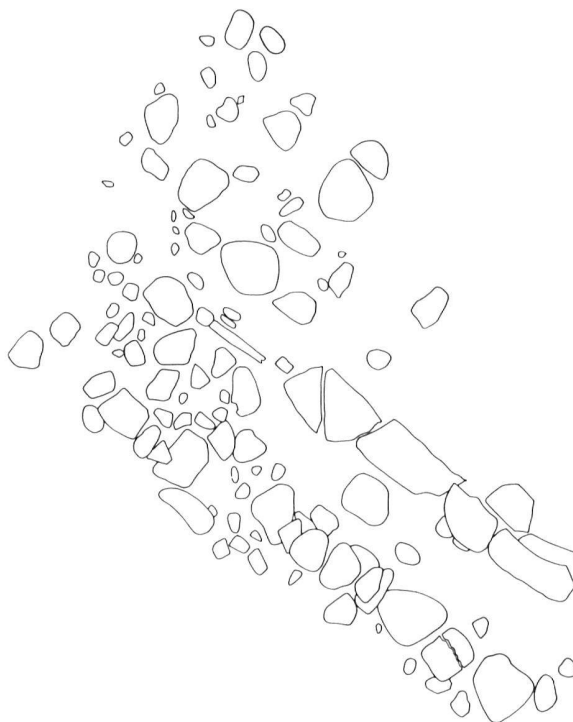


Fig. 77 Marsens. Sépulture 24, surface

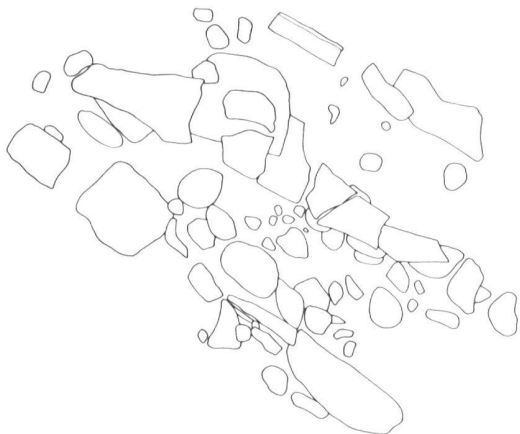


Fig. 78 Marsens. Sépulture 24, 2^e couche

bien reconnaissable à sa forme sur deux niveaux ne renfermait pas de restes de squelette. Un tesson romain à pâte claire a été découvert au fond de la tombe.

Les os des déblais

A l'est de cette dernière rangée de tombes il y avait, sans doute, en direction de la grande place à incinération, encore quelques autres tombes, car les déblais provenant de cette zone renfermaient quelques restes de squelettes. L'anthropologue, en étudiant les os provenant des déblais, a pu discerner différents individus parmi lesquels seul un homme adulte était déterminable.

Les tombes à incinération

Entre les tombes à inhumation, nous avons constaté une petite place à incinération ainsi que des tombes à incinération (16 et 28) (fig. 19). Dans le m² 16C, les fouilleurs ont recueilli un grand nombre de tessons de poterie romaine et plusieurs objets en fer, limités à la surface de 1 m². Nous pouvons admettre qu'il y avait eu, à cet endroit également, une tombe à incinération 16C dont les traces avaient été effacées par les travaux de terrassement. Dans un mètre voisin de 16C, le 17B ont été recueillis quelques tessons qui doivent appartenir à la même sépulture à incinération 16C. Dans le remplissage de la sépulture à inhumation 13 se trouvait également un grand nombre de poteries romaines. Sans doute, on a également détruit une tombe à incinération lors de l'excavation de la fosse de la tombe 13. Nous désignons cette tombe comme 16B. En tout, il y aurait donc eu, dans le secteur fouillé, cinq tombes à incinération ainsi qu'un foyer assez important (fig. 19). A l'ouest des tombes à inhumation, à une vingtaine de mètres, nous avons constaté une très grande place ronde à incinération, d'un diamètre de 10 m

environ. Les vestiges archéologiques de cette place devaient se trouver en surface et dans l'humus (fig. 19). Les déblais d'humus, poussés par le trax, renfermaient un nombre considérable de tessons de poterie romaine faisant également partie de l'étude scientifique qui suit ce rapport, effectuée par Evelyne Seewer, Marie-France Meylan et Marianne Progin. Il faut souligner encore que la couche de terre couvrant les tombes ne contenait pas de fragments de poterie. Seuls les endroits des tombes à incinération et le grand foyer contenaient un grand nombre de tessons. Dans les tombes à inhumation se trouvait, dans 9 cas, un seul tesson et dans 1 cas deux tessons de poterie romaine qui avaient été déposés intentionnellement près du squelette, sans doute comme pars pro toto en remplacement de vases entiers. Les tombes, stratigraphiquement les plus anciennes, le 5 et le 12, ne renfermaient pas de poterie. Il en était de même pour les tombes de la 3^e rangée du 2^e groupe (8, 11 et 25).

Sépulture 16A (fig. 79)

Un petit trou avait été creusé dans le sol pour recevoir les restes de l'incinération. Du côté nord, le bord avait été marqué par trois grands galets (fig. 80). L'intérieur de la tombe à incinération se distinguait de son entourage par la couleur foncée du remplissage. Ce dernier contenait, à l'intérieur de la terre noire, de petits bouts d'ossements calcinés, une dizaine de clous de cercueil (fig. 81 a), dix autres clous fondus par le feu, un petit clou de soulier à tête pointue (fig. 81 b), ainsi qu'une fibule gauloise en fer datant du début du 1^{er} siècle après J.-C. (fig. 81 c). A côté de ces objets en fer, la tombe 16A à incinération ne renfermait pas de céramique.



Fig. 79 Marsens. Sépulture 16A, trou



Fig. 80 Marsens. Sépulture 16 A, surface



Fig. 82 Marsens. Sépulture 21, surface

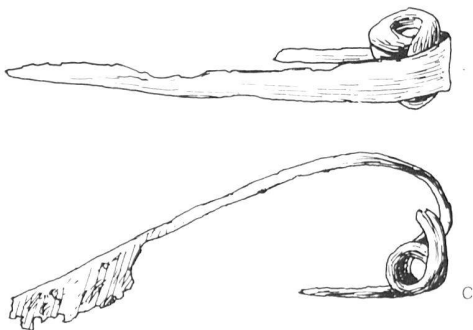


Fig. 81 Marsens. Sépulture 16 A, mobilier
 a) clous de cercueil
 b) clou de soulier (1:2)
 c) fibule en fer (1:1)

Sépulture 21 (fig. 82)

La tombe 21 était également à incinération. Là aussi, les cendres n'avaient pas été déposées dans une urne, mais dans un petit trou rond, creusé dans le sol et reconnaissable à son remplissage noir (fig. 83). Pour la sépulture 21, le remplissage renfermait des os calcinés, et un grand nombre de tessons de poterie, dont trois cruches, trois assiettes en terre sigillée, deux petites assiettes à pâte claire et une grande assiette grise et des fragments d'un récipient de réserve.



Fig. 83 Marsens. Sépulture 21, trou

Sépulture 16B

Dans le remplissage de la tombe murée 13, on avait découvert 13 fragments de poterie romaine. Ces tessons n'étant pas en relation directe avec le squelette, on peut admettre que leur présence dans la tombe 13 est accidentelle. Sans doute, il existait à l'endroit où la tombe 13 avait été placée, une troisième tombe à incinération, détruite lors de l'excavation de la tombe 13, et dont les tessons de poterie étaient restés dans les déblais qui ont servi ensuite de remplissage pour la tombe 13. Ainsi s'explique la présence d'un si grand nombre de poteries dans une tombe à inhumation.

Sépulture 16C

Au nord de la sépulture à incinération 21, à une distance de 10 m environ, les fouilleurs découvrirent dans le m² 16C, une quarantaine de fragments de poterie, tassés sur une petite surface seulement. Parmi ces fragments, il y a 22 tessons d'une cruche à l'enduit brillant et un fragment d'une marmite à argile rouge. Sur la même place très restreinte étaient en outre réunis des clous de cercueil (fig. 84 a), un petit couteau très mince à dos arrondi (fig. 84 b), une plaque de serrure en fer (fig. 84 c), deux ferrets à anneau terminal, liés ensemble (fig. 84 d), et une agrafe support en fer (fig. 84 e). A

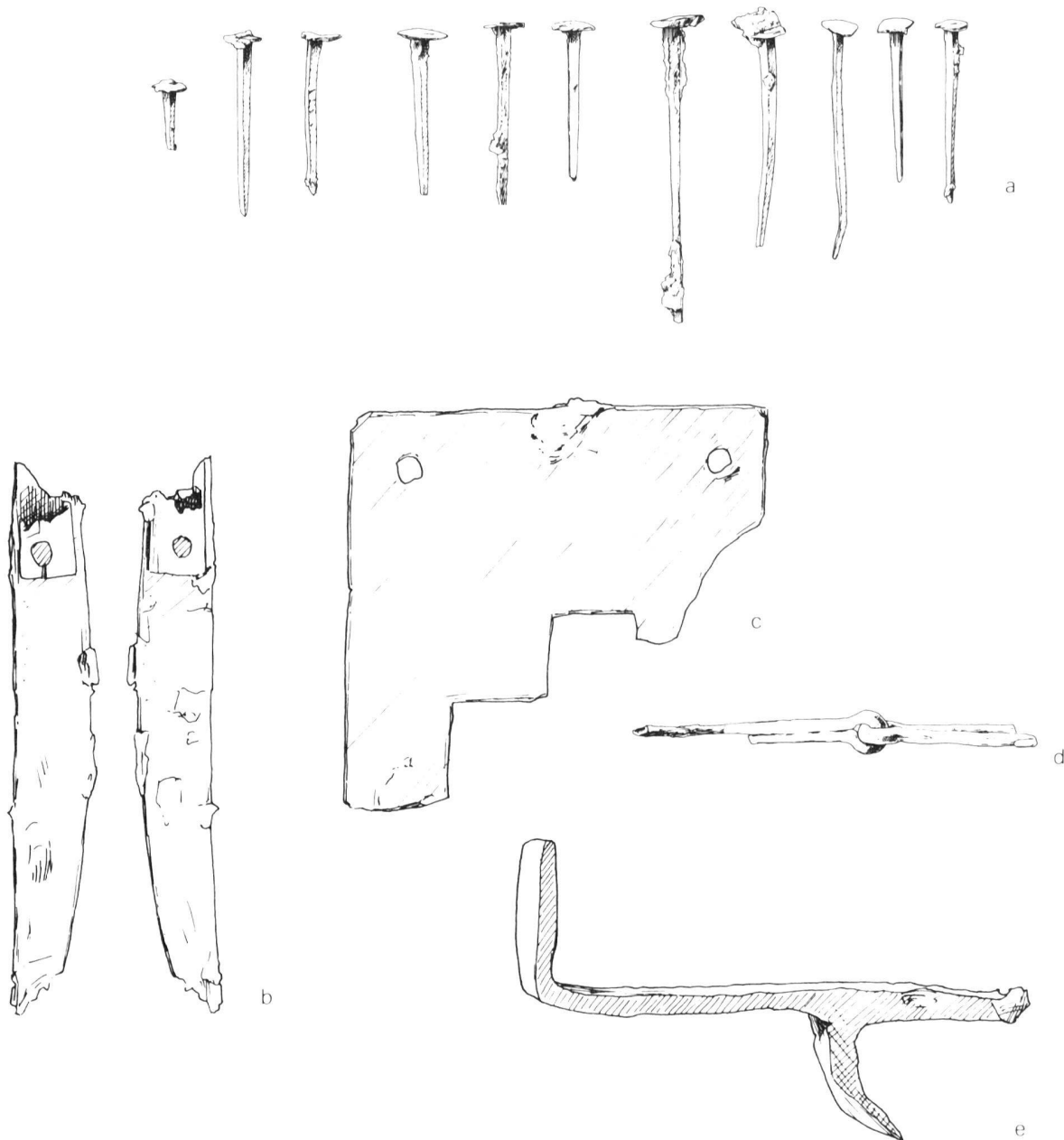


Fig. 84 Marsens. Sépulture 16C, mobilier a) clous de cercueil (1:2) b) couteau c) plaque de serrure (1:1) d) ferrets à anneau (1:2) e) agrafe support (1:1)

cet endroit, il y avait sans doute une quatrième tombe à incinération, dans laquelle tous ces objets avaient été déposés. Le petit couteau en fer trouve son parallèle dans la tombe 6 de la nécropole romaine, fouillée à Unterseen²¹.

Sépulture 28C

Entre les deux squelettes d'enfants de la tombe 28 étaient dispersés quelques cailloux qui avaient dû appartenir à une tombe à incinération, détruite à une époque indéterminée. Le même dérangement a également perturbé le squelette d'enfant dans la tombe 28B. Un grand nombre de tessons romains recueillis à cet endroit, sur une surface très restreinte, attestent également la présence d'une tombe à incinération. Parmi les tessons, nous constatons deux fragments d'imitation de sigillée, datés à la fin du I^{er} siècle après J.-C. Une marmite avec un bord décoré de petits rectangles en creux, date du II^e siècle. Au même endroit ont été découverts cinq petits clous en fer (fig. 85).

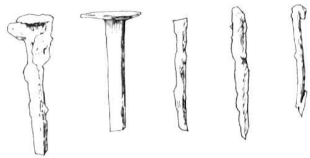


Fig. 85 Marsens. Sépulture 28C, clous (1:2)

Conclusions

Nous distinguons dans le canton de Fribourg deux catégories de nécropoles romaines, la première avec des tombes richement dotées comme à Domdidier, Arconciel et Villaz-Saint-Pierre, avec des tombes à incinération et à inhumation, et la deuxième avec des tombes dépourvues de mobilier funéraire, ou munies d'un seul fragment de poterie comme *pars pro toto*, connues à Morens, Chiètres et Vaucens avec des tombes à inhumation. Dans la nécropole de La Pierre-de-Marsens, les tombes à incinération renferment un grand nombre de fragments de poterie, tandis que dans les tombes à inhumation, les plus anciennes sont sans mobilier funéraire et les autres sont munies d'un (9 fois) ou de deux tessons (1 fois) de poterie romaine, posés intentionnellement.

Dans plusieurs nécropoles romaines du canton de Fribourg, fouillées systématiquement, on a pu constater qu'en général les morts étaient dépourvus de mobilier funéraire. Dans quelques cas, on a

déposé dans la tombe, à plusieurs endroits près du squelette, soit à côté du crâne ou des jambes, un fragment ou deux de poterie romaine appartenant à des marmites, des gobelets, des cruches ou des assiettes. Souvent, la forme du vase n'est même pas déterminable. Au cours de l'époque romaine, on renonce donc à donner au mort un vase entier ou même plusieurs vases contenant vivres et boissons pour la vie dans l'au-delà. Ces offrandes sont remplacées par un symbole: un ou deux fragments de poterie servant de *pars pro toto*.

La structure des tombes à inhumation n'est pas uniforme. Nous constatons des tombes en pleine terre, entourées d'une couronne de pierres plus ou moins dense, et couvertes d'une couche ou d'un tas de cailloux, des tombes à dalles couvertes de dalles et rarement des tombes entourées de murs maçonnes avec mortier.

En Gruyère, à l'Age du bronze ancien déjà, les tombes à dalles étaient en usage à côté des tombes entourées d'une couronne de pierres et couvertes d'un tas de pierres. Il s'agit donc d'une longue tradition qui a persisté même au-delà de l'époque romaine, car dans les nécropoles du Haut Moyen Age de Riaz/Tronche-Bélon, Vuipens/La Palaz et Gumefens/Sus-Fey on trouve encore ces mêmes formes de tombes²². Les tombes à incinération, fouillées systématiquement, contiennent en général des fragments de poterie provenant de 6 à 14 vases différents. On y trouve également des clous de cercueil, fibules ou couteaux, ou d'autres objets en fer qui ont tous subi une forte influence du feu. Le mort a donc été incinéré avec son cercueil, muni de nourriture et de boissons déposées dans différents vases et brûlés avec le cercueil sur la place de combustion. A Marsens, l'incinération avait été déposée dans un trou rond, creusé dans la terre. A Domdidier, elle se trouvait dans de belles urnes en verre et en terre cuite.

Les deux nécropoles à riche mobilier, découvertes sur territoire fribourgeois, à Arconciel et Villaz-Saint-Pierre, n'ont malheureusement pas été explorées à fond. Elles pourraient sans doute apporter des éléments nouveaux concernant les rites funéraires à l'époque romaine qui restent complexes.

Pour terminer, il reste à souligner le fait qu'un petit tesson, déposé près d'un squelette, n'est pas facilement repérable. Sans doute, un grand nombre de nécropoles romaines ont été détruites, car, ne voyant pas les petits fragments de céramique, on les prenait pour des cimetières sans mobilier funéraire qui, autrefois, étaient détruits sans être explorés systématiquement, parce que, étant jugés trop récents, ils étaient sans intérêt pour une étude scientifique.

Notes

- ¹ Nicolas Peissard, Carte archéologique du canton de Fribourg, Fribourg 1941, 37.
- ² Archives du Musée d'art et d'histoire, Fribourg.
- ³ Un rapport de fouilles sera publié dans la prochaine chronique archéologique 1984.
- ⁴ Le site est présenté dans ce rapport.
- ⁵ Chronique archéologique 1980–1982, Archéologie fribourgeoise, Fribourg 1984, 66–70.
- ⁶ La découverte est présentée dans ce rapport.
- ⁷ Note 5, 65.
- ⁸ H. Schwab, Une nécropole romaine à Morens, Helvetia Archäologica 1, 1, Zürich 1970, 8–11.
- ⁹ H. Schwab, Tätigkeitsbericht Domdidier / Notre-Dame-de-Compassion, Freiburger Geschichtsblätter 62, 1979/80, 285, fig. 25 et 26.
- ¹⁰ J. Engel, Les urnes cinéraires de la chapelle de Domdidier, Dossiers Histoire et Archéologie N° 62, 1982, 69–73.
- ¹¹ Domdidier, chapelle Notre-Dame-de-Compassion, Chronique archéologique 1980–1982, Archéologie fribourgeoise, Fribourg 1984, 63, fig. 79.
- ¹² Philippe Jaton, Domdidier, Notre-Dame-de-Compassion, Archéologie fribourgeoise (en préparation).
- ¹³ Rapport publié par Nicolas Peissard dans la «Liberté» du 4.4.1941.
- ¹⁴ Dans la carte archéologique de Nicolas Peissard (note 1), la découverte est publiée à la page 37 sous la commune de Chavannes-sous-Orsonnens. Les objets recueillis, par contre, ont été inventoriés sous la commune de Villaz-Saint-Pierre.
- ¹⁵ Voir note 1, 36.
Le mort de la première tombe reposait sur un pavé de dalles brutes. Le squelette de la 2^e tombe reposait dans un entourage rectangulaire de pierres sèches et recouvert de pierres plates.
- ¹⁶ Voir note 1, 48.
La première tombe était avec entourage de gros cailloux en très grande quantité. Dans la deuxième tombe, le mort reposait sur un lit de galets plats.
- ¹⁷ Voir note 1, 32.
Peissard ne donne pas de description des tombes, mais des photos des tombes de Broc existent aux archives du Musée d'art et d'histoire.
- ¹⁸ Peter Morgenthaler était à l'époque l'anthropologue de la IAG (Interkantonale Arbeitsgemeinschaft für Anthropologie) dont le canton de Fribourg est membre. P. Morgenthaler avait publié un rapport général sur les squelettes des nécropoles romaines.
P. Morgenthaler, Anthropologischer Bericht über die letzten Knochenfunde im Kanton Freiburg, Bulletin de la Soc. Frib. des Sciences Naturelles 60, fasc. 1, Fribourg 1971, 21.
- ¹⁹ Voir note 1, 32.
- ²⁰ E. Ettliger, Die römischen Fibeln der Schweiz, Bern 1973, 100, Taf. 10, 21.
- ²¹ Otto Tschumi, Urgeschichte des Kantons Bern, Bern 1953, 382, Abb. 16, Grab 6.
- ²² H. Schwab, RN 12-Archéologie, Exploration archéologique sur la RN 12 dans le canton de Fribourg, Fribourg 1981, 34–44.
H. Spycher, Les fouilles sur les routes nationales du canton de Fribourg, Fribourg 1981 (réédition) 6–16, 31–45.
H. Spycher, Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975, Mitteilungsblatt SGUF 25/26, 1976, 34–47.
M.-J. Roulière, Le cimetière mérovingien de Gumefens (Fribourg, Suisse) structures et chronologie, In bulletin de Liaison 3, Paris 1980, 31–47.